

ISLAM

Revue Trimestrielle
Janvier - Mars 2012 / Numéro: 10 / Prix: 5 €

magazine
ALFANOUDH

Une revue religieuse, littéraire et sociale



VOILE, PUDEUR ET BIENSÉANCE

Osman Nuri Topbaş

La grande moralité
prophétique chez les
Compagnons du
Prophète - I

Prof. Dr. Hasan Kâmil Yılmaz

De la bienséance

Ahmet Taşgetiren

De quoi le voile
islamique est-il le
symbole ?

Prof. Dr. M. Yaşar Kandemir

De l'acquisition
de la pudeur

« Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines (...) »

Chers lecteurs,

Dans ce numéro, Islam Magazine a pour thème principal le voile islamique et par extension tout ce qui est lié à la pudeur, à la bienséance, à l'humilité... Autant les versets du Saint Coran que les dits du Prophète Muhammad (ﷺ) montrent à quel point cette notion est primordiale dans notre religion.

De nos jours où les débats font rage dans nos sociétés quant à cette question du voile islamique, force est de constater qu'au-delà des passions que ce sujet peut susciter, nos sœurs qui ont décidé de le porter font montre d'un grand courage en dépit d'une adversité de plus en plus conséquente. Derrière le voile islamique se dissimule tout ce qui a trait à la pudeur en islam. Celle-ci n'est-elle pas aussi dans le fait de baisser le regard ?

Évoquer le voile, c'est entrer dans une dimension de foi et d'engagement qui certes concernent nos sœurs, mais aussi les « frères » dans tout ce qu'il génère en termes de pudeur. Le Prophète (ﷺ) n'a-t-il pas dit : « Chaque religion a sa marque particulière, celle de l'islam est la pudeur. »

Comprendre cette valeur sûre de notre foi doit nous amener à réaliser la portée de notre engagement dans la voie de Dieu. D'abord, elle est un témoignage devant les hommes, mais elle est surtout un témoignage devant Dieu qui sonde les cœurs et rétribue chacun selon ses intentions.

Puisse chacun et chacune d'entre nous, à travers les différents articles présents dans ce numéro, prendre conscience et appliquer cette « valeur » si sûre et si particulière de notre religion.

Que la paix soit sur vous.

Amin.

Musa BELFORT
musabelfort@hotmail.fr

N.B : Nous avons décidé de changer le mot « Allah » par celui de « Dieu » afin de permettre une lecture plus francophone des différents articles. En revanche, nous l'avons laissé quand il s'agit de mentionner les versets coraniques.



Sommaire

Islam Magazine

Islam Magazine : Une revue trimestrielle

Copyright 2012

N° ISSN : en cours

N° 10 : Janvier - Mars 2012

Islam Magazine est publié par
ALTINOLUK publishing Co.

Directeur de l'édition :

Taha ÖZBEK

Directeur de la rédaction:

Musa BELFORT

Comité de rédaction :

Yacouba SAWADO

Adem DERELİ

Şerafettin GÜLDAL

Djemaâ BELFORT

Ayşe BALTA

Conception :

Mustafa KAYAN

**Bureaux Locaux pour la
Distribution et l'abonnement :**

Burkina Faso

Secteur N°17, Porte 634

Boulevard Pang-soaba 01 BP 6238

Ouagadougou 01 / Burkina Faso

Tel : +226 50 43 05 98 Fax: +226 50 43 05 99

Cel : +226 78 51 77 77 info@fosapa.org

Cameroun

Ihsan Foundation

M020000032818

Nom ou Raison Sociale :

Ousmanou MOUHAMAN

P.BOX: 6904 / YAOUNDE

Tel : 00237/99351098

Sénégal

Yoof, Cite Mame Rane Villa No : 21

Dakar / SENEGAL BP :29747 CP : 14522

Tel : 00221338208419 O.H.D.A.S

France :

Association Terre de Paix :

Résidence l'Île du Moulin 16, av. Pierre Mendès-

France 67300 Schiltigheim / FRANCE

Tel : + 33 3 88 79 49 08 www.terredepaix.com

Siège Social :

İkitelli Organize Sanayi Bölgesi,

Turgut Ozal Cad.No :117/2A-D

Başakşehir - İstanbul / Turquie

Tel :+90.2126710700 (pbx)

Fax :+90.212.6710717

Édité par la Maison d'édition ERKAM.

Tel :+90.212.671.0707

Avril 2012

www.magazine-islam.com

info@magazine-islam.com

4

LA MANIFESTATION DE LA GRANDE MORALITÉ PROPHÉTIQUE CHEZ LES COMPAGNONS DU PROPHÈTE - I

Osman Nûri TOPBAŞ



10

DE LA BIENSÉANCE

Prof. Dr. Hasan Kâmil YILMAZ

13

DE QUOI LE VOILE ISLAMIQUE EST-IL LE SYMBOLE ?

Ahmet TAŞGETİREN



19

DE L'ACQUISITION DE LA PUDEUR

Prof. Dr. M. Yaşar KANDEMIİR

22

COMMENTAIRE DU VERSET 31 DE LA SOURATE AN-NOUR RELATIF AU PORT DU VOILE

Selahaddin KİP





26

**ENTRE DEUX AMOIRS...
SA'D IBN ABI WAQQAS**

Mustafa ERİŞ

28

**LE VOILE DE LA FEMME
MUSULMANE DANS
L'ESPACE PUBLIC**

Ismaël TIENDREBEOGO



32

**SEIGNEUR !
DÉVERSE SUR NOUS L'ENDURANCE...**

Fatma Nur ÇİHAN

36

**L'ŒUVRE DE LA
FONDATION HUDAYI EN
AFRIQUE**

Yacouba SAWADOGO

40

UNE FOI... UN VOILE

Djemaâ BELFORT

42

**QUELQUES VERSETS
CORANIQUES ET HADITHS
SUR LA PUDEUR, LE VOILE, LA
BIENSÉANCE, L'HUMILITÉ...**

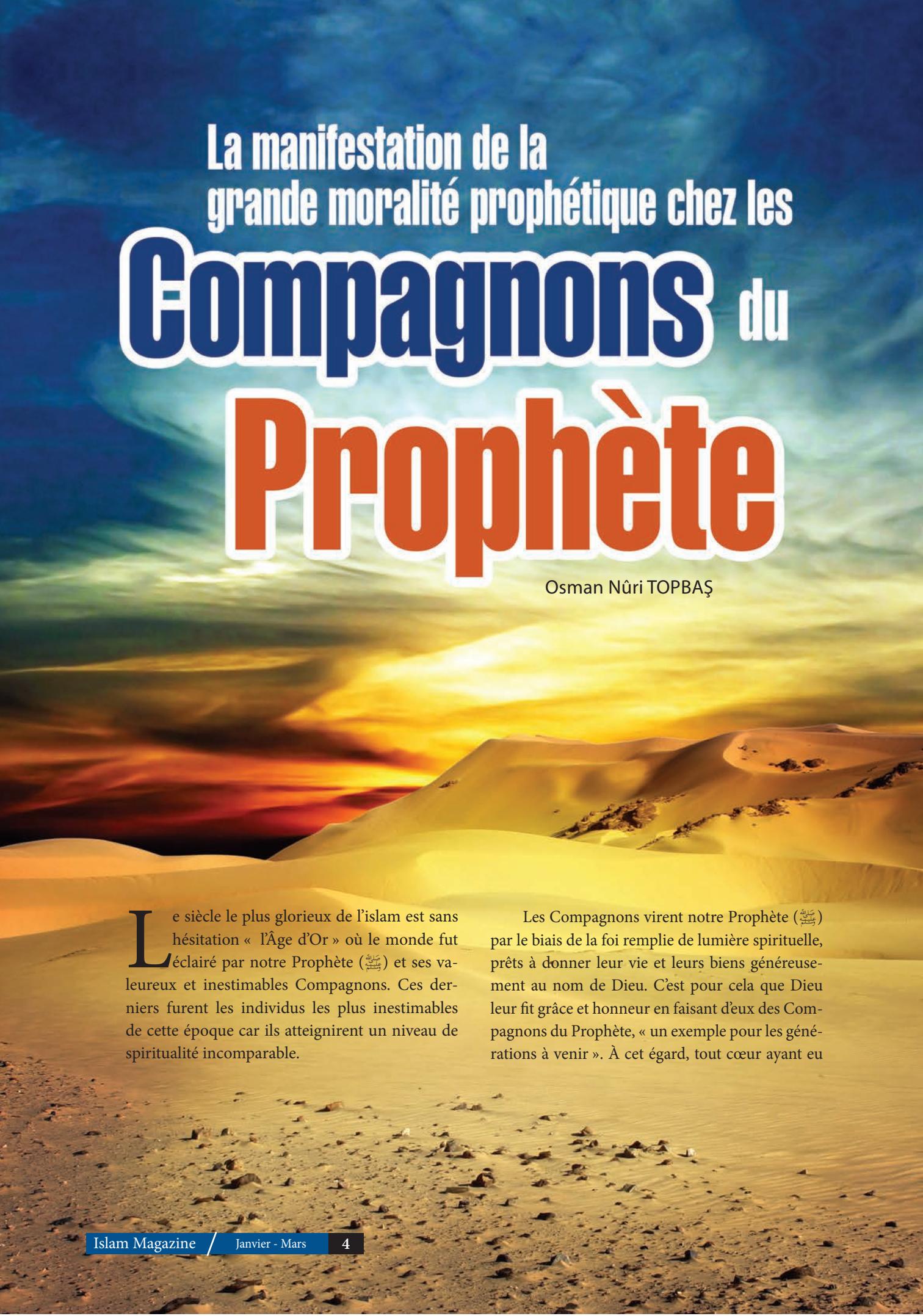
Şerafettin GÜLDAL

44

**L'IMPORTANCE D'UNE
BONNE HYGIÈNE**

Dr Cihan BİRCAN

- Tous droits réservés. Reproduction en tout ou en partie sous n'importe quelle forme sans autorisation est interdite.
- Islam Magazine est un journal islamique trimestriel consacré à la diffusion de la lumière de l'Islam.
- Islam Magazine n'est pas responsable de l'exactitude des annonceurs.
- Islam Magazine se réserve le droit de refuser toute publicité. Les articles envoyés par les lecteurs seront examinés et ré-envoyés.



La manifestation de la
grande moralité prophétique chez les

Compagnons du Prophète

Osman Nûri TOPBAŞ

Le siècle le plus glorieux de l'islam est sans hésitation « l'Âge d'Or » où le monde fut éclairé par notre Prophète (ﷺ) et ses valeureux et inestimables Compagnons. Ces derniers furent les individus les plus inestimables de cette époque car ils atteignirent un niveau de spiritualité incomparable.

Les Compagnons virent notre Prophète (ﷺ) par le biais de la foi remplie de lumière spirituelle, prêts à donner leur vie et leurs biens généreusement au nom de Dieu. C'est pour cela que Dieu leur fit grâce et honneur en faisant d'eux des Compagnons du Prophète, « un exemple pour les générations à venir ». À cet égard, tout cœur ayant eu



l'honneur d'être rempli par la foi peut constater que si notre religion suprême nous est parvenue jusqu'à aujourd'hui, c'est grâce au respect, à l'affection, à la reconnaissance et au dévouement des Compagnons à l'égard de notre Prophète (ﷺ). Lorsqu'on évoque l'un des Compagnons du Prophète (ﷺ), on dit : « Que Dieu l'agrée », ce qui revient à dire : « Que Dieu soit satisfait de lui ». C'est ainsi que l'on prie pour eux ; c'est pour nous une responsabilité religieuse et un devoir de conscience.

Ils ont su façonner leur époque ainsi que les générations à venir. Avec eux, les nuits se transformèrent en éclats de lumière, et les hivers en printemps. Ils firent gagner à l'humanité un univers de méditation. Ils permirent à l'homme de renouer avec son essence en lui apprenant les secrets de l'univers, que son corps provient d'une simple goutte d'eau, l'oiseau d'un simple œuf, que l'origine même de l'arbre provient d'une toute petite graine, que tous les secrets et toute la sagesse qui émanent de chaque corps, allant du microcosme au macrocosme, découlent de la Toute-puissance divine. Enfin, c'est grâce à eux que la foi des croyants a su s'envelopper de sentiments aussi profonds que le remerciement envers Dieu, la patience et les louanges.

Avant que ne vienne la prophétie annonçant la venue de notre Prophète bien-aimé (ﷺ), la Péninsule Arabique présentait toute une scène de drames épouvantables. Les différentes tribus étaient très hostiles les unes envers les autres. Les vendettas, les toutes petites filles arrachées à leurs mères pour être enterrées vivantes, l'adultère, l'alcool, le prêt à usure, le culte des idoles et la croyance en toutes sortes de superstitions inimaginables étaient monnaie courante. Bref, tous ces maux étaient répandus telle une pandémie. La Torah et l'Évangile étaient vidés de leur sens premier pour être remplis des jouissances terrestres et il ne restait de ces deux livres que leurs noms. Notre Seigneur, voyant ces gens engloutis dans tant de cruauté et de tristesse, finit par leur envoyer un guide afin de les éclairer. Avec l'avènement de notre Prophète (ﷺ), c'est tout l'univers qui se réveilla de cet aveuglement insouciant car il représentait à la fois le guide et la miséricorde pour tout l'univers.

Notre Prophète (ﷺ), voyant son peuple se noyer dans tant de cruauté et d'anarchie, l'enveloppa avec les fruits les plus précieux de la foi qui sont la miséricorde et la compassion. Grâce à son comportement empli de miséricorde et d'amour, il a su former l'humanité pour qu'elle soit un échantillon au sommet de la création, et, en peu de temps, il a su éduquer une nation aussi pure et rayonnante pour que celle-ci soit un exemple, une source de paix et de vertu dans les cœurs jusqu'à la fin des temps.

C'est parce qu'ils ont su vivre en utilisant tous leurs efforts, leurs sentiments et leurs comportements pour se conformer à la volonté de Dieu, dépensant toute leur énergie de façon généreuse au nom de Dieu. À leurs yeux, ce qui était le plus réjouissant et qui avait du sens dans l'existence, c'était le moment où ils enseignèrent à l'humanité le message de l'unicité de Dieu. À un Compagnon du Prophète qu'on allait pendre, on lui demanda ses dernières volontés et il n'avait que trois minutes pour les exprimer. Il remercia celui qui lui avait donné cette occasion et lui dit : « Je vous suis reconnaissant pour les trois minutes que vous m'avez accordées parce que j'aurais peut-être la chance de vous parler de la véracité du message de l'unicité de Dieu. »

Les Compagnons s'épanouirent grâce à l'amour et à la compassion de notre Prophète (ﷺ) en vivant dans ce climat indéfinissable. Tout leur culte était rempli de spiritualité, jointe à la subtilité de la profondeur de leurs sentiments qui partait de notre Prophète (ﷺ) et qui se projetait en une source de lumière dans leur vie. Il y a beaucoup de récits qui racontent comment ils prenaient en exemple le Prophète (ﷺ) pour parvenir à un état de morale spirituelle exemplaire. Il est très difficile de décrire l'amour et l'affection que ressentaient les Compagnons à travers leurs faits et gestes parce qu'ils étaient parvenus à un niveau de perfection indescriptible. Ici, nous ne pouvons donner que quelques exemples de leur comportement général si parfait.

Les Compagnons du Prophète faisaient toujours passer l'âme des croyants avant leur âme propre. Voici une parabole qui illustre de belle manière la grande moralité de l'islam :



Un jour, le Prophète de Dieu (ﷺ) partagea le butin obtenu du clan des Bani Nadir entre les Mouhajirous (Émigrants en provenance de La Mecque) qui étaient dans le besoin et seulement trois personnes parmi les Ansars (Auxiliaires ou Assistants Médinois). Puis il s'adressa à ces derniers en ces termes :

« Si vous le souhaitez, vous pouvez laisser aux Mouhajirous ce que vous avez déjà donné et vous recevrez une part du butin, ou si vous le souhaitez, vous pouvez récupérer ce que vous avez donné et leur laisser la totalité du butin. »

Jabir (que Dieu l'agrée) nous évoque ainsi l'altruisme des Ansars envers les Mouhajirous :

« Lorsqu'ils faisaient la récolte des dattes, les Ansars les divisaient toujours en deux tas. Un tas où il y avait beaucoup de dattes et un tas où il y en avait peu. Sur le tas où il y en avait peu, ils mettaient des feuilles de palmiers pour montrer qu'il y en avait beaucoup en dessous, puis ils disaient aux Mouhajirous : « Prenez le tas que vous préférez. » Et eux ils le laissaient à leurs frères Ansars (le tas où il y avait des dattes recouvertes de feuilles de palmiers) en pensant que c'était le tas le plus considérable et en choisissant celui qui selon eux comportait le moins de dattes. Ainsi donc, la plus grande partie des dattes revenait à leurs frères Émigrants. Par conséquent, grâce à cette méthode, la partie où il y en avait peu leur revenait... (Haythamî, Majma' al-Zawa'id, X, 40)

Les Ansars se sentaient matériellement et spirituellement responsables dans la communauté où ils vivaient parce qu'ils étaient eux-mêmes au sommet en matière de croyance et qu'ils possédaient chacun une âme et une conscience très sensibles. Les Mouhajirous qui étaient exposés à une certaine pauvreté essayaient de vivre sans dépendre de qui que ce soit en essayant d'aider

le plus possible leurs frères Ansars. En effet, ils préférèrent offrir leurs biens terrestres plutôt que de les utiliser à des fins personnelles et ainsi atteindre le plaisir de la foi.

Les Compagnons du Prophète, à qui on a confié dans cette vie terrestre une certaine autorité et une certaine position sociale, n'ont jamais utilisé leur fierté à des fins personnelles, mais ont plutôt essayé d'intégrer dans leur mode de vie l'exemple de la vie très humble de notre Prophète (ﷺ).

Un jour, Salman (que Dieu l'agrée), alors qu'il était gouverneur de Madayin, reçut la visite d'une personne appartenant au clan des fils de Taym qui se situe à Damas. Cette dernière avait apporté avec elle un grand sac de figues. Salman portait sur lui des vêtements humbles ainsi que son bouracan. Le Damascène ne connaissait pas Salman et lorsqu'il le vit ainsi vêtu il lui dit :

« Viens ici et transporte-moi ça ! »

Salman prit la lourde charge sur son dos et lorsque le peuple le vit il le reconnut et dit à l'homme :

« Ne sais-tu pas que celui qui porte cette lourde charge sur son dos, c'est le gouverneur ? »

« Excuse-moi, dit l'homme, je ne savais pas que c'était toi. »

« Ça ne fait rien, répondit Salman, je vais quand même porter cette charge jusqu'à sa destination. » (Ibn Sa'd, Tabaqat, IV, 88)

Le comportement de Salman nous montre que même si l'on détient une certaine autorité ou une certaine position, on doit se souvenir à tout moment de faire montre d'humilité. Voici un verset du Coran qui en donne l'exemple :

« Les serviteurs du Tout-Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre. » (al-Furqan, 63)

Cet évènement nous raconte très bien comment les Compagnons du Prophète protégeaient et s'occupaient des orphelins avec une grande sensibilité, montrant ainsi que l'islam est une âme et une entité. En voici un bel exemple :

C'était une année avant que notre Prophète (ﷺ) eût conquis la Mecque, pendant l'omra, et relaté par Bara ibn Azib (que Dieu l'agrée) :

Notre Prophète (ﷺ) effectua sa omra (ou petit pèlerinage) et sortit de La Mecque. À cet instant, Umama, la fille de Hamza (que Dieu l'agrée), celui qui était tombé martyr lors de la bataille d'Uhud, cria derrière eux tout en marchant :

« Mon oncle ! Mon oncle ! »

Ali (que Dieu l'agrée) prit dans ses bras la petite fille et s'adressa ainsi à son épouse Fatima qui se trouvait sur le chameau :

« Prends donc la fille de ton oncle », tout en la lui passant.

Lorsqu'ils arrivèrent à Médine, il y eut un désaccord entre Ali, son frère Jafar et Zayd ibn Haritha concernant la garde de la petite fille.

Ali dit :

« Elle est la fille de mon oncle et c'est mon droit de m'occuper de son éducation et de ses besoins. »

Jafar (que Dieu l'agrée) répondit :

« C'est aussi la fille de mon oncle et de plus mon épouse est sa tante. »

Zayd ibn Haritha (que Dieu l'agrée) rétorqua :

« Notre Prophète nous a fait frère avec son père, donc elle est la fille de mon frère. »

Sur ce notre Prophète (ﷺ) s'exclama :

« La tante, c'est comme une mère. » Et il prit l'enfant et la confia à l'épouse de Jafar al-Tayyar. Puis à chacune des personnes qui voulaient la garde de l'enfant, il s'adressa à elle avec beaucoup de complaisance :

À Ali :

« Nous sommes liés ensemble par une grande amitié. »

À Jafar al-Tayyar :

« Ton aspect extérieur et ton tempérament me ressemblent. »

À Zayd ibn Haritha il ajouta :

« Tu es notre frère et notre ami. » (Bukhari, Sulh 6, Megazi 44 ; Abû Dawûd, Talaq, 35)

Un hadith stipule :

Le Messager de Dieu (ﷺ) a dit : « *Celui qui entretient l'orphelin (qu'il soit ou non de sa fa-*



mille), nous sommes, moi et lui, dans le Paradis comme ces deux doigts. » Le rapporteur, Malek ibn Anas, montra ses deux doigts, l'index et le majeur. (Muslim, Zuhd, 42)

Les Compagnons du Prophète montrèrent l'exemple par leur conduite remplie de vertus. Il ne fait aucun doute qu'ils eurent envers Dieu et notre Prophète (ﷺ) un grand amour et un grand attachement et qu'ils furent à même d'apprécier ce qui était une perte ou bien un profit appartenant à ce bas monde ou à l'au-delà. Encore une fois, nous en voyons le résultat dans leur exemplarité.

Le fait d'être soumis à la Sunna de notre Prophète (ﷺ) et de le prendre comme exemple nous permet de gagner le consentement de Dieu, et Son amour nous montre comment être près de Lui. C'est pour cela qu'en islam il y a deux autorités véridiques : **le Livre de Dieu (le Coran) et la Sunna de notre Prophète.**

Quiconque n'est pas soumis au Coran et à la Sunna du Prophète (ﷺ) et ne prend pas pour exemple la vie et le chemin tracé par notre Prophète (ﷺ) ne pourra jamais être un croyant accompli et sauvé. Les Compagnons du Prophète ont toujours vécu en intégrant avec grande sensibilité le Coran et la Sunna. Voici un exemple qui expose ce chemin de béatitude :

Le Cadi Shourayh écrivit un jour une lettre à Omar (que Dieu l'agrée) pour lui demander conseil sur la façon de gouverner. Omar lui préconisa la méthode suivante :

« Au peuple, donne tout jugement selon le Livre de Dieu. Si tu n'y trouves pas de réponse, alors juge selon la Sunna du Prophète. Et si tu ne trouves toujours pas de réponse, juge selon les jugements émis par les sages. Et si tu ne trouves pas encore de réponse dans les jugements émis par les sages et que tu désires continuer, tu as le choix de

rendre ton jugement ou de ne pas aller plus loin. Si tu t'abtiens de rendre ton jugement, je suis convaincu que ce sera plus bénéfique pour toi et je n'ai rien d'autre à ajouter. » (Nasa'i, qudat, 11/3)

Les Compagnons du Prophète ont toujours montré leur attachement au Coran, ont toujours su se nourrir de son contenu au plus profond de leur cœur et on toujours suivi les traces du Prophète (ﷺ) qui était pour eux un Coran vivant.

Kinana al-Adawi raconte :

Omar ibn al-Khattâb (que Dieu l'agrée) écrivit à ses commandants :

« Les personnes ayant appris le Coran par cœur, trouvez-les moi et faites-le moi savoir parce qu'on leur versera un salaire régulier et on les enverra ailleurs afin qu'ils enseignent le Coran à d'autres. »

Abû Mûsâ al-Ash'arî signala à Omar qu'il avait sous sa direction trois cents personnes qui connaissaient le Coran par cœur. À cette époque, Omar utilisa le terme « *al-qurra* » pour désigner les savants qui connaissaient et comprenaient le sens du Coran. Voici quelques conseils qui leur ont été adressés :

« Sachez que pour vous le Coran est un trésor de bonnes actions ainsi que d'honneur. Conformez-vous-y et surtout ne l'ajustez pas à votre propre personne. Si vous l'ajustez à vous-mêmes, vous tomberez de haut et on vous jettera en enfer. Celui qui sera soumis au Coran, le Coran le conduira au paradis (*firdaws*). Si vous en avez la force, travaillez pour que le Coran intercède en votre faveur et non pas pour qu'il soit pour vous un adversaire, parce que la personne dont le Coran aura intercédé en sa faveur ira au paradis et la personne dont le Coran se sera plaint ira en enfer. » (Ibn al-Zanjawayh, al-Kanz, 1/217)

On raconte également ceci :

« Les Compagnons du Prophète lisaient énormément le Coran et ne voulaient en aucune manière passer un seul jour sans le lire ou le contempler. Ils commençaient leur journée avec le Coran, et pour ceux qui avaient des troubles visuels, on leur conseillait de contempler simplement ses pages pour qu'elles soient pour eux source de guérison. » (Kattani, II, 197)

Durant la bataille de Yarmuk, un Compagnon souffrant de la soif n'hésita pas à préférer ses frères croyants à lui-même en leur proposant d'abord d'apaiser leur soif. Ikrima, privé de la moindre gorgée d'eau, prononça la *chahada* en prenant quelques pages du Coran et en se les passant sur son visage et ses yeux, disant : « Ce sont les paroles de mon Seigneur ! C'est le livre de mon Seigneur ! » Puis il pleura. (Hâkim, Mustadrak, III, 272)

Voici donc ces fameux Compagnons, enveloppés par la grande moralité du Prophète (ﷺ). C'est parce qu'ils ont su porter le Coran au-dessus de tout et Dieu leur a réservé une place exceptionnelle. Jusqu'au Jour du Jugement dernier, ils demeureront un modèle dans le cœur de tous les croyants. Hasan al-Basrî (que Dieu sanctifie son secret) nous interpelle dans cet exemple en nous avertissant :

« Les Compagnons du Prophète et leurs suivants ont su qu'ils devaient obéir aux commandements de Dieu en suivant les ordres émis par le Coran, et cela se reflétait dans leur comportement. Toutes leurs journées étaient guidées rigoureusement par le Coran, avec respect, et ils le mettaient toujours à portée de main dans la maison et surtout on le retrouvait dans chacune de leurs actions. Maintenant, vous faites attention à chaque lettre ou signe du Coran, mais vous ne faites plus attention aux instructions divines émises et de plus vous ne les comprenez pas. » (Kandahlawî, Fadâil)

Ainsi, nous aussi, nous avons le devoir de prendre en exemple la sensibilité des Compagnons du Prophète en introduisant les règles et les lois du Coran dans notre vie quotidienne et en nous remettant sans cesse en question parce que tout ce que nous avons décrits sur la vie des Compagnons ne sont pas là simplement pour rester dans les livres, mais au contraire pour que nous puissions les introduire dans nos vies et dans nos cœurs.

Les Compagnons du Prophète ont eu l'honneur de voir notre Prophète (ﷺ) et, par conséquent, ils ont su parvenir à ajuster leurs âmes et leur morale pour atteindre la perfection et nous donner ainsi l'exemple.

Alors qu'ils étaient au summum de la vertu morale, le Prophète (ﷺ) dit :

« Ma communauté ressemble à une averse de pluie, on ne sait pas si le début ou la fin qui est bénéfique. » (Tirmidhî, Adab, 81)

Ce hadith, dit par notre Prophète (ﷺ), est pour les croyants qui n'ont pu le voir physiquement un espoir et une grande consolation parce qu'en majorité les hommes suivent souvent leurs instincts et sont souvent sous une mauvaise influence. Les efforts consacrés par les fidèles pour vivre l'islam comme les Compagnons du Prophète l'ont vécu ont une valeur inestimable au regard de Dieu.

La vie que nous vivons actuellement est un lieu où nous passons des épreuves divines et au sein de laquelle il y a des joies et des peines. La véritable prouesse, c'est d'abandonner ses propres désirs égoïstes en dirigeant son moi intérieur vers le chemin de Dieu pour que nous puissions sortir gagnants de ces peines et de ces joies.

Il est dit dans le hadith suivant :

« La situation du croyant vaut vraiment la peine d'être enviée et admirée parce que chacun de ces états représente un bien. Une telle vertu ne peut être présente que chez le croyant. Lorsqu'il se réjouit, le croyant remercie d'abord Dieu et cela pour lui est une bonne action. Et s'il lui arrive un malheur, il sait être patient et pour lui cela est une bonne action. » (Muslim, Zuhd, 64)

Dans ce cas, au lieu de passer notre temps avec ses mille et une objections, excuses et plaintes, on ferait mieux de diriger notre cœur et notre volonté vers Dieu et vers le bien et valoriser au mieux notre temps.

De nos jours, tendre la main à celui qui cherche le droit chemin, au faible et à l'orphelin, est un acte précieux pour gagner la faveur divine.

Quelle joie pour le croyant qui place dans son cœur l'amour du Prophète (ﷺ) et de ses Compagnons, dans sa poitrine la spiritualité du Coran (qui apporte la guérison), dans son âme la joie de servir, dans sa conscience la morale dans le but de poursuivre une vie de plaisir spirituel.

Puisse Dieu permettre à nos cœurs de trouver des sources d'inspiration à travers les anecdotes de la vie des Compagnons du Prophète évoquées ci-dessus !

Amin. ﷻ



**” Les serviteurs du
Tout-Miséricordieux
sont ceux
qui marchent
humblement
sur terre ”**

(al-Furqan, 63)



De la Bienséance

Prof. Dr. Hasan Kamil YILMAZ

Mawlânâ Rumî est l'un des sages qui identifient le *tasawwuf* à la bienséance en soulignant aussi que le chemin de l'accession à la qualité humaine passe par la bienséance. Que ce soit dans le *Mathnawî*, dans le *Dîwân al-Kabîr* ou tout autre de ses ouvrages, il y souligne l'importance de la bienséance.

La bienséance est un sentiment de volonté et de conscience à caractère ferme qui protège l'homme des choses coupables. Il y a un rapport certain entre l'*adab* (la bienséance) et l'*adabiyah* (la littérature). L'*adabiyah*, c'est la gentillesse, la sagesse et l'élégance dans la parole ; l'*adab*, c'est la reproduction et la sagesse dans

le comportement. Le Prophète Muhammad (ﷺ), le modèle de la communauté et des hommes de Dieu qui suivent son chemin, constitue la source religieuse de la bienséance. Le verset coranique suivant conforte cette réalité : « **En effet, vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.** »¹ La raison en est que c'est directement de Dieu que notre cher Prophète (ﷺ) a reçu une éducation en matière de bienséance.²

Selon l'opinion de Mawlânâ Rumî, l'accès que peut avoir le serviteur à la bienséance est lié à la grâce du Seigneur :

Implore Dieu de nous aider à garder le contrôle de nous-mêmes :

Celui qui est dénué du contrôle de soi est privé de la grâce du Seigneur.³

L'homme indiscipliné ne se maltraite pas seulement lui-même, mais il met le feu dans le monde. »⁴

Dieu le Très-Haut dit dans le Coran : « **Craignez une calamité qui n'affligera pas exclusivement les injustes d'entre vous. Et sachez qu'Allah est dur en punition.** »⁵

Mawlânâ Rumî, dans les distiques de son Mathnawî, et notamment à travers la maladresse des israélites à l'égard de Moïse (sur lui la paix), développe le fait que c'est à cause de ses habitants impudiques et maladroits qu'une telle communauté s'est retrouvée privée de la faveur et de la grâce divines.

Selon l'explication donnée par le Coran, quand les Israélites quittant l'Égypte traversèrent la Mer Rouge et se dirigèrent vers le Mont Sinâï, un repas leur fut apprêté en plein milieu du désert de Tîh. Au menu de ce repas, il y avait de la viande de caille et de l'halva. Les Israélites se nourrirent de ces aliments en leurs états doux et salés. Durant leur périple, Dieu leur fit de l'ombre en leur envoyant des nuages et les rendit heureux en leur offrant des vivres. Mais quelques individus inconsidérés issus du peuple de Moïse commencèrent à dire : « **Ô Moïse, nous ne pouvons plus tolérer une seule nourriture. Prie donc ton Seigneur pour qu'Il nous fasse sortir de la terre ce qu'elle fait pousser, de ses légumes, ses concombres, son ail (ou blé), ses lentilles et ses oignons.** »⁶ Et tout naturellement, en raison de leur inconsidération et de leur impolitesse, les repas apprêtés composés de viande de caille et d'halva subirent une interruption momentanée.

Les discourtoisies opérées par les Israélites ne s'arrêtèrent pas là. Notons qu'il y avait parmi eux des individus qui se sont écartés au point d'aller adorer un veau d'or au moment où Moïse s'entretenait avec Dieu dans le *Tûr-i Sinâ*. De retour, Moïse fut accablé par leur exubérance et réagit en ces termes : « **Mon Seigneur, si Tu avais voulu, Tu les aurais détruits avant, et moi**

avec. Vas-Tu nous détruire pour ce que des sots d'entre nous ont fait ? Ce n'est là qu'une épreuve de Toi, par laquelle Tu égares qui Tu veux, et guides qui Tu veux. »⁷

Une table servie était descendue également à l'époque de Jésus (sur lui la paix). En effet, le Coran donne l'information suivante : « **Ô Allah, notre Seigneur, dit Jésus, fils de Marie, fais descendre du ciel sur nous une table servie qui soit une fête pour nous, pour le premier d'entre nous, comme pour le dernier, ainsi qu'un signe de Ta part. Nourris-nous : Tu es le meilleur des nourrisseurs.** »⁸

De ce repas apprêté et directement descendu du ciel grâce à cette invocation de Jésus, Mawlânâ Rumî cette fois-ci dénonce l'attitude d'insatiabilité empruntée par les Israélites qui n'ont pas accordé d'importance aux avertissements de Jésus. À l'instar de ceux qui ont fait montre d'ingratitude en croyant n'avoir jamais été assez rassasiés alors qu'ils ont participé à un grand festin, les Israélites se sont laissés emportés par leurs sentiments d'insatiabilité devant le repas apprêté par Dieu ; c'est ainsi qu'ils ont été privés de la grâce divine.

Pouvait-il y avoir plus grande impolitesse que cela ? Ils ont cultivé au fond d'eux des sentiments de gourmandise devant le repas que Dieu a apprêté et soumis à tous sans exception. Tous eurent peur de l'insuffisance alors qu'il ne s'agissait pas seulement que d'un effet de la grâce de Dieu. Le mauvais présage émis par ceux qui sous-estimèrent la grâce divine influença également les autres ; si bien que le Seigneur les en priva tous.

Ce qui rend la vie significative, c'est la sensibilité de l'homme. La vie, c'est vivre avec l'éveil du cœur, la vitalité de l'affection et avoir cette habitude de remercier pour toutes les grâces qui nous sont octroyées parce que chaque chose a son prix. C'est à ce sujet que Mawlânâ Rumî a dit : « *Si l'on ne paie pas l'impôt des pauvres (zakat), les nuages ne déversent pas de pluie ; en raison de la fornication, la peste se répand dans toutes les directions.* »⁹ L'arrogance et le laisser-aller que manifestent les hommes sont dus à leur transgression des valeurs de décence. Particulièrement dans la voie du Sei-

gneur, celui qui manifeste de tels comportements ne fait pas de mal qu'à lui seul, mais aussi aux autres en entravant leur propre chemin. Celui qui n'accorde pas d'importance aux interdits et aux recommandations de Dieu sera un mauvais modèle pour les gens purs.

Selon Mawlânâ Rumî, toute chose dans le monde de l'existence, y compris l'homme et Satan, a du respect pour la bienséance, et l'ordre de l'univers se maintient à cet effet. Cependant, les matières du ciel sont lumineuses en raison de leur respect envers la bienséance ; les anges sont purs et innocents grâce à leur décence.¹⁰

Le *Dîwân*, comme nous l'avions précédemment évoqué, est un autre ouvrage célèbre de Mawlânâ dans lequel il parle de bienséance. En voici un court extrait :

Seigneur ! La bienséance est le cœur de l'homme,

Ô Maître, saches que la bienséance est l'éclat de l'Esprit.

*Elle est royaume céleste et origine de l'homme,
Tout l'Univers gravite en harmonie.*

Si ton aspiration est d'en finir avec Satan,

Embrasse la bienséance et tu le verras périr.

Satan fut le premier à commettre la discourtoisie sur terre. Cette discourtoisie, il l'a même conçue grâce à sa prétention égoïste. Il désobéit à l'ordre divin qui lui ordonna de se prosterner devant Adam en disant « **Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile** ». Après cette impolitesse qui causa son exclusion du jardin divin, il énonça une nouvelle impolitesse, disant : « **Puisque Tu m'as mis en erreur, dit [Satan], je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin.** »¹¹ C'est jusqu'à ce point qu'il manifesta sa virulence envers Dieu.

Jamais sans la bienséance le nom de l'homme ne sera Adam,

Car c'est la bienséance qui fait la différence entre l'homme et l'animal.

En vérité, ce qui fait de l'homme un homme, c'est la bienséance et la décence qui constituent les principes nécessaires de sa foi. Quelle diffé-

rence peut-il y avoir entre un chien qui salit le passage d'un homme dépourvu de bienséance et la décence ? Adam et Ève qui ont commis un péché en consommant le fruit interdit ont fait preuve de bienséance lorsqu'ils se sont réfugiés auprès d'Allah. Tous deux dirent : « **Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants.** »¹²

Ouvre tes yeux et pose ton regard sur le Coran verset par verset,

Son sens est la bienséance ; tu verras toi aussi en fin de compte.

J'ai posé la question : dis-moi selon toi qu'est-ce que la foi ?

Il me souffla de suite à l'oreille : c'est la « bienséance ».

Tu es le Seigneur discret ; tais-toi ô Chams-i Tabrizî,

*C'est la bienséance qui alimente nos jours et nos nuits.*¹³

C'est la bienséance qui donne à l'homme la qualité de l'ange, qui assure l'acquisition de la vertu et de la morale, tout comme les plis et l'harmonie de l'art, comme un magnifique poème qui touche le cœur. La source religieuse de la bienséance, c'est la foi ; parce que la foi c'est la Charia, et la Charia aussi nécessite la bienséance. ﴿﴾

Notes bas de page:

- 1 Al-Ahzâb, 33/21.
- 2 Suyûtî, el-Câmiu's-sağîr, I, 12.
- 3 Mathnawî, I, b. 78.
- 4 Mathnawî, I, b. 79.
- 5 Al-Anfâl, 8/25.
- 6 Voir al-Baqara, 2/61.
- 7 Al-A'raf, 7/155.
- 8 Al-Mâida, 5/114.
- 9 Mathnawî, I, b. 88.
- 10 Voir Mathnawî, I, b. 91-92.
- 11 Al-A'raf 7/11-16.
- 12 Al-A'raf, 7/23.
- 13 Tâhiru'l-Mevlevî, Şerh-i Mesnevî, c. I, s. 114-115.



De quoi le voile islamique est-il le symbole ?

Ahmet TAŞGETİREN

En Yougoslavie, à l'époque du gouvernement socialiste de Tito...

La gestion du pouvoir présentait une structure fédérative et regroupait à cet effet le Kosovo, la Macédoine, la Bosnie, la Serbie. Sur ces terres vivaient d'importantes communautés musulmanes.

Tito, dans le cadre de l'application de ses projets socialistes, décréta un jour une loi sur « la suppression de tout port de voile » à l'encontre des femmes musulmanes.

Les femmes devaient ôter leur voile et participer aux projets relatifs à la construction de la civilisation socialiste !!!

Nous avons eu l'occasion de nous informer auprès d'un musulman qui a vécu les réactions causées par ladite loi dans la ville de Tetovo en Macédoine.

- Des femmes musulmanes résidant dans la même rue se sont dit au revoir, nous a-t-il dit. Désormais, elles ne sortiraient plus de chez elles et ne se reverraient peut-être plus jusqu'à la mort. C'est de tels traumatismes qu'elles vécurent, c'est à ce point qu'elles furent opprimées.

Franz Fanon raconte un autre fait dans son ouvrage intitulé « Anatomie de la guerre d'indépendance d'Algérie ».



Jusqu'aux années 1960, l'Algérie était une colonie française. Les Français, dans le cadre de leur « **projet axial d'occidentalisation** » commencèrent par des applications exigeant des femmes le retrait de leur voile. C'était la politique de la carotte et du bâton. Ce projet visait préalablement les épouses voilées des fonctionnaires de l'État. Le fonctionnaire qui avait réussi à persuader son épouse d'ôter son voile se voyait bénéficier d'un avancement, tandis que celui qui n'avait pas réussi était rabaissé en conséquence. Des cérémonies privées de « retrait de voiles » étaient organisées à l'intention de tous ceux qui avaient réussi dans ce sens.

La femme algérienne s'était engagée dans la guerre en réaction à cette colonisation.

Franz Fanon évoque cette épopée de la femme algérienne.

Il n'existe personne qui ne connaît pas Marsh'i, l'imam crémier.

Ceci est une expérience propre à la Turquie.

Cette fois les soldats français étaient présents en tant qu'occupants. Ils s'installèrent en ville et commencèrent à patrouiller en compagnie de groupes d'Arméniens autochtones.

Une patrouille aperçut des femmes voilées et couvertes qui sortaient du hammam Uzunoluk. Les membres de la patrouille agacèrent les femmes en leur disant : « **Enlevez vos voiles afin que nous puissions voir vos beaux visages.** » Mais les femmes résistèrent. Le grand-père, crémier de son état, assista à la scène dans son magasin et en fut très fustigé. Il prit son pistolet et évidemment...

Ce qui fera de Marsh'i un « **héros national** » avait été déclenché...

Dans la même veine, la chère Nene Hatun demeure une héroïne quant à cette question de voile qui est le symbole de la femme anatolienne.

Celles qui ont tiré des charrettes, qui ont fabriqué des bus, qui se sont occupées de leurs enfants étaient toutes des femmes voilées, et si les soldats les attaquaient, la première chose qu'elles faisaient était de protéger leur voile au risque de leur vie.

Aujourd'hui, quelques 80 années plus tard, les mères qui envoient leurs enfants à l'armée et qui, dans le pire des cas, les accueillent en larmes dans un cercueil sur lequel elles se penchent sont toutes pour la plupart des femmes voilées.

Des individus vivant dans la Turquie actuelle peuvent considérer comme étant une résistance insignifiante le fait que des femmes de Titovo décident de s'enfermer chez elles en se saluant peut-être une dernière fois de peur d'être forcées à enlever leur voile, le fait que des femmes soient des obstacles à l'évolution de leurs maris et que des femmes, tel l'épisode de Marsh'i, « **protègent leurs beaux visages du regard des occupants** ».

D'aucuns peuvent penser que « **ces pays auraient pu être modernisés très rapidement si ces femmes avaient accepté d'obéir aux ordres des colonisateurs et des despotes** ».

Aujourd'hui des personnes se veulent être attirées par l'autre sexe et de ce fait peuvent concevoir l'exposition du corps comme étant l'indice de la modernité.

De nos jours, pour certains, la présentation de la sexualité dans sa manière la plus rudimentaire est une chose normale : « **se garder de présenter d'afficher la couleur de ses cheveux** » peut être perçu comme un non-sens.

Mais la conception du voile chez la « **femme musulmane** » se présente ainsi...

Ou bien le voile s'est imprégné dans le cœur de la femme musulmane et celui de la société sous l'expression d'un noumène aussi profond...

Aujourd'hui, en Turquie, les gens qui se posent la question suivante : « **Pourquoi les**

débats autour du voile s'intensifient-ils ? Ce pays, n'a-t-il pas d'autres problèmes à régler en dehors de celui du voile ? » eh bien cela signifie tout bonnement qu'ils n'ont pas compris la profondeur sociale et culturelle du voile.

Le pire est qu'ils ne sont pas informés de l'existence des politiques antivoiles qui fusionnent avec les politiques impérialistes évoquées précédemment.

En vérité, la totalité des politiques de « réduction de l'islam » en application dans les pays musulmans est évaluée avec les politiques impérialistes auprès de ces sociétés. Les sociétés islamiques sont en tout temps exposées à ces types de politiques hypothétiques.

- La question : « **Quel mal préjudiciable voyez-vous dans l'islam ?** » fut posée.

En réalité, des questions comme : « **Quelle est la logique de l'interdiction du port du voile ? Cette interdiction correspond à quel type de problème et dans quel pays musulman ? Et quel problème dans quel pays musulman sera résolu quand bien même les femmes abandonneraient le port du voile ?** » sont réellement des questions qui devraient être posées.

Avec l'interdiction du port du voile, le climat de tension qui couvre la Turquie depuis des dizaines d'années est un fait avéré.

Si cette interdiction n'avait pas vu le jour, il est évident que la Turquie n'aurait pas pu connaître une tension de cette nature.

Pourquoi donc cette interdiction ?

La réponse est claire et nette : nous vivons un problème dans notre rapport avec l'islam.

En aucun cas nous ne parvenons à déterminer là où inclure l'islam.

Et puis après, où allons-nous inclure le Coran ?

Et alors que ferons-nous de notre relation avec Dieu ?

Si nous rejetons tout cela, ça ne partira pas ; si nous voulons vendre tout cela aussi, ça ne s'achètera pas.

Pourquoi ? Parce que l'islam s'est mélangé à la terre de ce pays et a commencé à circuler comme un produit introduisant la vitalité dans les veines de cette société.

Le Coran est devenu le livre de ce peuple.

Dieu est le Seigneur Absolu, le Dieu Absolu et le Refuge Absolu de ce peuple...

Alors le problème se pose dans cette question : « **Qu'allez-vous faire du peuple ?** »

Mais oui, que ferez-vous du peuple ?

Le peuple ne se détache pas de Dieu, le peuple ne se détache pas du Coran, le peuple ne se détache pas de l'islam.

Dans une telle intégration, comment allez-vous pouvoir distinguer le monde des valeurs propres au peuple ?

La Turquie en vit la douleur.

La Turquie vit la douleur de l'opération chirurgicale consistant à séparer la chair qui colle à l'ongle.

Elle ne s'en sortira pas comme cela.

D'ailleurs nous ne pouvons pas nous en sortir comme cela.

Le port du voile est une condition humaine.

Il existe partout où vit l'homme.

Toutes les sociétés civilisées se sont couvertes elles-mêmes.

L'islam et les autres religions sémitiques qui l'ont précédé recommandaient à ces fidèles de se couvrir.

Le verdict du Coran dans ce domaine est ainsi compris et vécu depuis 14 siècles et a pénétré dans les foyers.

Cependant, le port du voile, au-delà du fait de se couvrir la tête et de s'habiller en rapport, est un cadre de confidentialité que l'islam a apporté au monde de la femme et de l'homme en empêchant qu'il y ait une représentation indigne de la sexualité.



C'est une dimension importante d'un modèle de vie que l'islam a instauré.

Oui, c'est une partie de l'ensemble des mesures apportées dans le domaine de la sexualité qui est une des orientations innées de l'homme.

Jouer avec le port du voile signifie jouer avec tout le modèle de vie d'une société musulmane, voire même l'ébranler.

Cependant la volonté de vouloir changer les mesures du port du voile signifie soit « **P'interprétation d'une nouvelle religion** » soit une pression extérieure sur les personnes croyantes.

Que ce soit l'un ou l'autre cas, c'est inacceptable.

Si c'est le cas de « **P'interprétation d'une nouvelle religion** », disons que cela ne peut pas être cohérent du point de vue de la laïcité. Quelle conception de la laïcité donne-t-elle le droit à un pouvoir politique de vouloir réformer une religion ? Ceci n'est-il pas une activité en étroite rapport avec la religion ? Du moment que l'interprétation d'une religion se fasse par l'intermédiaire des savants spécialistes de la dite religion, est-il acceptable que des institutions ou des individus agissant au nom de la laïcité agissent ainsi ?

Quant à la pression exercée sur les croyants...

Aujourd'hui, dans un monde défenseur des libertés, de qui cela peut-il être le droit ?

Voir légitimer une telle pression ne met-elle pas à jour la question de savoir dans quel domaine de la vie la religion et le religieux peuvent être libres ? La volonté dominante qui vient fourrer son nez dans n'importe quel endroit qu'elle désire, cela est-il accordable avec les droits de l'homme ?

Ne pas porter le voile n'est en aucun cas une règle universelle.

Il n'existe pas non plus de « **limite d'ouverture moderne standard** ». En d'autres termes, il n'y a pas de réponse à la

question : « **Quelle tenue transparente est-elle symbole de modernité ?** » Pour ce fait, l'insistance en faveur du non-port du voile est pleinement le produit d'un discours moderniste arbitraire. Il n'est donc pas raisonnable d'attendre que les gens obéissent à ces discours arbitraires pour renoncer aux valeurs de leur propre religion.

Il faut noter également que le rapport de l'application laïque avec la religion, comme le fait d'intervenir dans les domaines sociétaux les plus sensibles, tel le port du voile, traînera peut-être la laïcité dans un état le plus indéfendable qui soit.

Que cela soit la dernière parole :

La Turquie doit résoudre ce problème sans détériorer la relation État-société.

La Turquie doit instituer des relations plus saines avec l'islam, parce que l'islam est une valeur incontournable de la Turquie et la source principale de l'énergie qui alimente son âme.

Le problème majeur, c'est l'interprétation de la religion et de la laïcité.

La mesure importante de douleurs que nous vivons en Turquie se résume sur « **P'interprétation de la laïcité** ».

En réalité, l'interprétation de la laïcité est partout dans le monde source de vive polémique.

Le sujet en Turquie est davantage polémique en raison « **des conditions particulières à la Turquie** »...

Pourquoi la laïcité fait-elle l'objet d'un tel sujet de discussion dans le monde ?

A cause de la prévision des accommodements relatifs au « domaine religieux » qui est le centre de configuration des plus importantes appartenances de l'homme et des sociétés... Parce qu'en général les accommodements portent des qualités de « délimitation », et les hommes, dans le domaine de l'appartenance la plus fondamentale, se sentent mal à l'aise avec ces délimitations.



Dans le cadre de la délimitation, l'expression « **des conditions particulières à la Turquie** » est employée beaucoup plus dans le domaine religieux par la laïcité en Turquie.

Parce qu'en Turquie la religion du peuple, c'est l'islam, et l'islam apporte les principes relatifs à la vie sociale.

- Alors, les gens, se conforment-ils à ces principes ou pas ? Combien d'entre eux doivent-ils s'y conformer ou ne pas s'y conformer ?

Les discussions relatives à la laïcité apparaissent également un peu dans cet axe :

- La laïcité, que délimite-t-elle au sujet de la religion ?

L'une des réponses données est la suivante :

- Quand les gens optent pour une religion, qu'ils n'interviennent pas dans le domaine de liberté de ceux qui optent pour une religion différente.

- Les individus, surtout ceux qui appartiennent à la même religion, qu'ils ne s'opposent pas à ceux qui font des interprétations différentes de cette religion.

- Que l'État ne réagisse pas au nom d'une religion déterminée, qu'il n'en impose pas non plus.

Une autre réponse est la suivante :

- La religion, c'est-à-dire la volonté divine, qu'elle renonce désormais à la prétention d'établir des mesures concernant la vie sociale. Qu'elle laisse ce domaine à l'homme. Que l'homme trace son propre chemin avec la science et sa raison.

La première interprétation de la laïcité est en général moins discutée et est conçue comme un disciple qui prône pour l'excitabilité de la « liberté ». (Ici la différence de l'islam, c'est l'appel à la bienfaisance qu'il donne aux hommes ; son apparition en tant que religion recommandant le bien et proscrivant toute malfaisance.)

La deuxième interprétation, en tant que principe, expose une approche problématique avec la religion. Cette approche se donne pour but de restreindre immédiatement le domaine religieux sans aucune limite. La religion est un fait « **relevant du cœur** », elle se réduit au « **domaine privé** ». Elle (l'approche) prévoit une restriction particulière de la relation de l'homme avec son Créateur. Dans cette interprétation, la question « **quelle sera la place de la religion dans la vie de l'homme ?** » n'a même pas de réponse nette, parce que ce domaine est perçu comme un domaine ouvert à l'intervention de la volonté publique.

En Turquie, quel type d'interprétation de la laïcité est-il dominant ?

La position de la République de Turquie sur ce point n'est pas clarifiée depuis le début. La laïcité est sanctifiée en tant que principe le plus fondamental, mais des différences sont enregistrées autour de la question « **quelle sera sa vision ?** » D'un côté une république attenante à la religion et de l'autre côté une considération de la religion reliée à l'État ; d'un côté la pression de réforme religieuse de l'État et de l'autre côté des discours et commentaires défenseurs de liberté... tout cela vécu période par période...

L'interprétation tirée de la décision de la Cour suprême quant au port du voile est beaucoup plus proche dans le second cas. Tout en « disqualifiant la religion dans la sphère publique », cela a contribué à faire émerger un modèle de relation encore plus problématique.

On remarque d'une part qu'il existe différentes interprétations dans le domaine judiciaire, politique, bureaucratique, et d'autre part qu'il existe des interprétations diverses à l'intérieur de chaque unité.

Par exemple, si la composition des membres de la Cour suprême changeait, on parlerait également de la possibilité d'un changement d'interprétation quant à la laïcité. En effet, les différentes interprétations des membres res-



tants et s'opposant à la décision relative au port du voile veulent indiquer par là une perspective de laïcité très différente.

A présent retournons à la question la plus importante sur ce sujet :

- Le peuple peut-il donner une interprétation de la laïcité ?

Apparemment c'est la question qui se présente rarement dans les débats...

Quelle en est alors la raison ?

Ou bien est-ce parce qu'aucun de nous pense que le peuple n'est pas capable de donner une interprétation de la laïcité ?

Peut-être bien qu'une partie d'entre nous, au motif que « **le peuple n'a pas droit à cela** » alors qu'une autre partie pense que « **l'on n'accorde pas ce droit au peuple** », nous nous abstenons de poser cette question.

Comment se fait-il que 70% des membres de la société « **désirant que la liberté de porter le voile dans chaque domaine de la vie soit une chose acquise** » ne portent aucun sens dans les débats ?

La question que nous avons posée n'est-elle pas aussi en même temps un appel à l'interprétation d'« **une laïcité démocratique** » ? C'est-à-dire une concordance entre la démocratie et la laïcité qui sont les deux principes fondamentaux de la constitution...

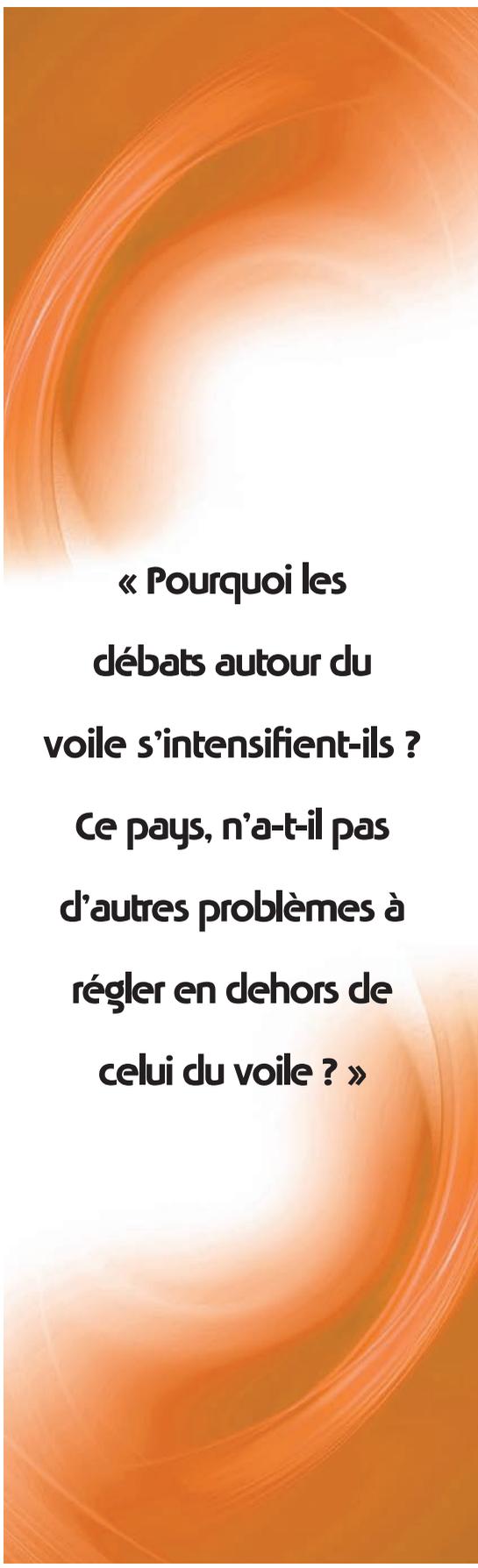
Ou bien dans l'interprétation de la laïcité n'y a-t-il pas de place pour la démocratie ?

Ou bien dans l'interprétation de la laïcité est-ce le langage jacobin qui doit être dominant ?

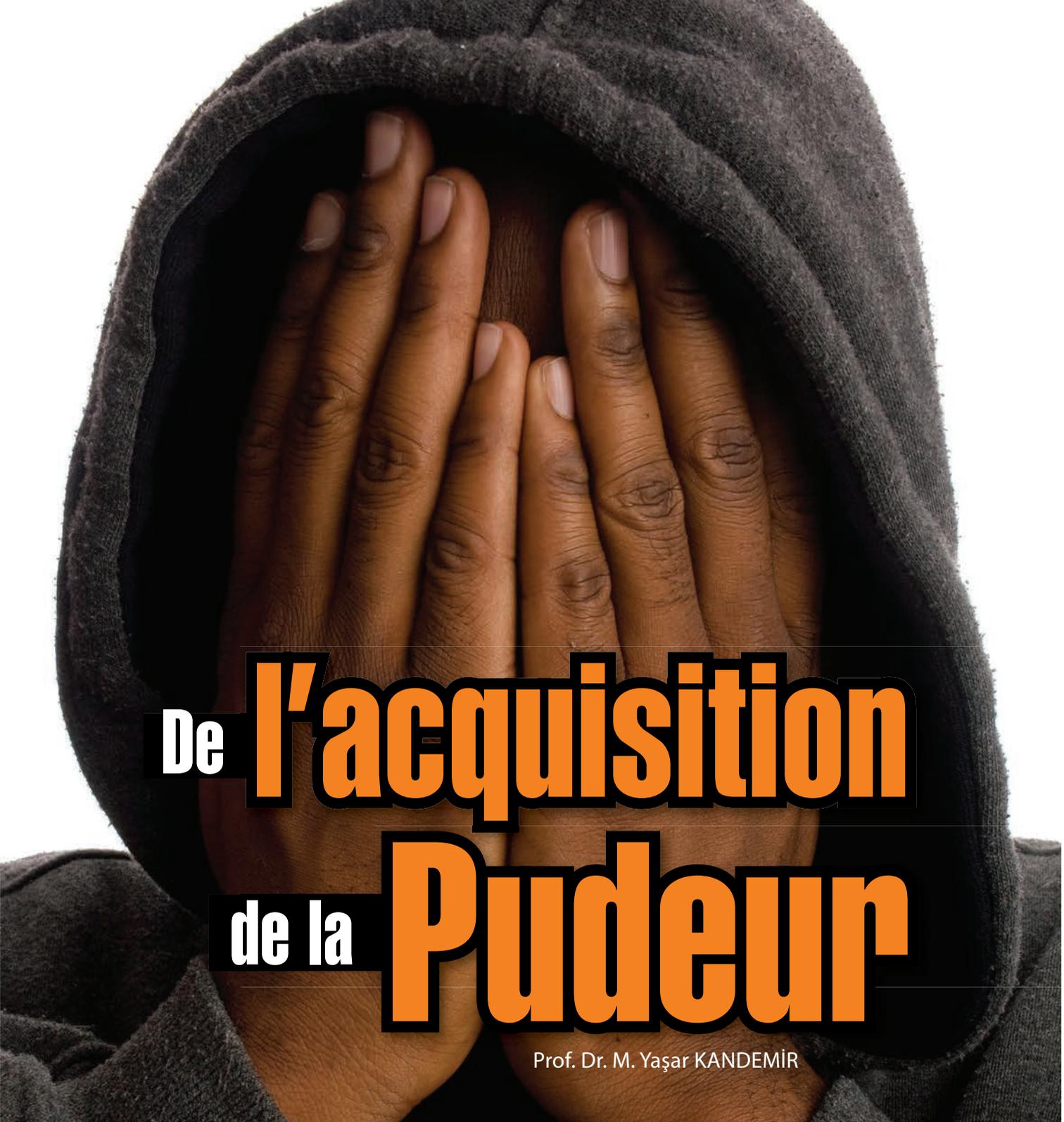
A mon sens, la Turquie traverse une importante période de conscientisation. Ces questions sont également le fruit du climat de cette conscience...

La société posera la question, et la posera encore et encore...

Chacun fera l'explication du point sur lequel il s'est arrêté. Il n'y a pas d'autre solution. Le monde est désormais ainsi... 



**« Pourquoi les
débats autour du
voile s'intensifient-ils ?
Ce pays, n'a-t-il pas
d'autres problèmes à
régler en dehors de
celui du voile ? »**



De l'acquisition de la Pudeur

Prof. Dr. M. Yaşar KANDEMİR

En règle générale, l'autre terme que l'on octroie à la pudeur est celui de décence.

Ce sentiment de pudeur est une caractéristique que Dieu apprécie.

Selon ce que nous avons appris de notre Prophète (ﷺ) :

La pudeur prend sa source dans la foi.

Celui qui a la foi ira au paradis. Être impudent et éhonté, adresser des paroles choquantes à quelqu'un est une injustice. Celui qui commet l'injustice ira en enfer.

Il n'existe pas de sentiment de décence qui possède un caractère néfaste. Ce sentiment honorable n'est rien d'autre que la bienfaisance et la beauté apportées à l'homme du début jusqu'à la fin.

Quiconque possède la décence devient encore plus beau.

Nos prédécesseurs et leur conception de la pudeur

Chaque religion possède une compréhension propre d'une morale donnée. La morale en islam comporte un certain sentiment de pudeur.

Selon un récit rapporté par ses amis, notre Prophète (ﷺ) était plus pudique qu'une jeune fille ayant atteint sa puberté.

Tout se reflétait sur son visage quand quelque chose ne lui convenait pas.

Parmi les Compagnons, Othman (que Dieu l'agrée) était le plus pudique. Bien qu'il fût le gendre du Prophète (ﷺ), il faisait toujours en sorte de bien agir à son encontre, à tel point que les anges étaient pudiques à son encontre.

Abû Bakr aussi (que Dieu l'agrée) faisait montre d'une pudeur extrême ; quand les places publiques étaient devenues non propices à l'exécution des ablutions rituelles, et en raison de sa pudeur (devant Dieu), il se couvrait la tête d'un linge.

Comment avoir de la pudeur envers Dieu ?

Notre Prophète (ﷺ) avait conseillé aux Compagnons « d'avoir de la pudeur tout comme il est nécessaire d'en avoir envers Dieu ».

Quand ils disaient : « Alhamdulillah, nous avons de la pudeur envers Dieu », le Prophète (ﷺ) leur expliquait en ces termes ce dont il s'agissait vraiment :

Il ne faut pas vous intéresser aux choses non désirées par Dieu,

Il ne faut pas écouter les paroles que Dieu n'aime point,

Il ne faut pas prononcer des paroles qui ne plaisent pas à Dieu.

Celui qui a de la pudeur envers Dieu doit

préserver son estomac ainsi que tous ses organes en général de toute chose qu'Il interdit. En d'autres termes :

Il doit maîtriser son cœur,

Il doit préserver ses organes sexuels de toute forme de péché,

Il ne doit pas toucher tout ce qui est considéré comme péché,

Il ne doit pas aller dans des endroits considérés comme des lieux de péché.

Quiconque a de la pudeur envers Dieu comme il le faudrait doit penser qu'un jour il finira par partir en rendant son âme et que son corps disparaîtra en se décomposant.

Celui qui choisit l'au-delà à ce monde d'ici-bas doit pousser l'ornement du monde avec l'inverse de sa main. Alors, à cet instant là, il devient pudique comme il se doit au regard de Dieu.

C'est de cette manière que notre Prophète (ﷺ) a expliqué la manière d'acquérir la pudeur comme Dieu le souhaiterait.

Dans la même lancée il avança aussi cette parole :

« Si le serviteur cultive comme il se doit des sentiments de pudeur envers Dieu, en retour Dieu se montrera pudique envers lui. Quand le serviteur lève ses mains et L'implore, Dieu ne peut le laisser repartir les mains vides. »

Ne pas regarder les parties intimes des autres

Celui qui porte en lui des sentiments de pudeur ne doit pas regarder les parties intimes des autres.

L'homme ne verra pas les parties intimes d'un autre homme et la femme ne verra pas les parties intimes d'une autre femme.

Notre Prophète (ﷺ) rappela à un Compagnon dont les cuisses étaient exposées que cette partie du corps appartenait aussi aux parties dites intimes et qu'elle devait être par conséquent couverte.



À ceci, notre Prophète (ﷺ) rappela que cette parole « *après t'être dévêtu de tout sentiment de pudeur, fais tout ce que tu veux !* » a toujours été rappelée depuis le temps des premiers prophètes.

Il disait à Ali (que Dieu l'agrée) : « N'expose pas tes cuisses, et ne regarde les cuisses de personne. »

Un jour, le Messager de Dieu (ﷺ) vit une personne en train de se laver dans un endroit ouvert. Là-dessus il fit un discours à ses Compagnons. Il leur fit savoir que Dieu est pudique et qu'Il aime quiconque possède des sentiments de pudeur et de discrétion. Pour celui qui se lave dans un endroit exposé, le Prophète (ﷺ) conseilla de se couvrir ou bien d'aller dans un endroit discret.

Au hammam

À l'époque de notre Prophète (ﷺ), il n'y avait pas de hammam en Arabie. C'est pour cette raison que le Messager de Dieu (ﷺ) n'en a jamais vu. Mais par le biais des activités commerciales, les commerçants de l'époque, grâce aux nombreux déplacements qu'ils faisaient dans d'autres pays, apprirent ce qu'était un hammam et en informèrent le Prophète (ﷺ). Lorsque celui-ci apprit que les règles de convenance n'étaient pas respectées dans les hammams, il conseilla de ne pas s'y rendre. Lorsque la culture de nettoyage des hammams fit irruption et que certaines indispositions furent revenues à des dispositions normales, le Prophète (ﷺ) conseilla aux hommes qui rentrent du hammam de se couvrir obligatoirement la partie inférieure du corps.

Il ne trouva pas que la présence des femmes dans le hammam soit justifiée.

Il disait même que le rideau de convenance entre une femme et Dieu se déchire lorsque celle-ci se déshabille ailleurs que dans sa maison.

Cependant il n'éprouvait aucune singularité à ce que des femmes malades ou venant d'accoucher aillent au hammam.

Une fois, des jeunes qui étaient entièrement nus se mirent à fuir lorsqu'ils virent le Prophète (ﷺ). Celui-ci se fâcha contre eux et dit :

« C'est vraiment étrange ! Ils n'ont aucun sentiment de pudeur, ni envers Dieu ni envers Son envoyé. »

Si le sentiment de pudeur n'existait pas

La foi et le sentiment de pudeur sont deux choses inséparables. Si l'une était perdue, l'autre aussi disparaîtrait par la suite.

Le sentiment de pudeur a toujours existé depuis le premier homme, et l'homme est préservé de bien des maux grâce à cela. À ceci, notre Prophète (ﷺ) rappela que cette parole « *après t'être dévêtu de tout sentiment de pudeur, fais tout ce que tu veux !* » a toujours été rappelée depuis le temps des premiers prophètes.

Le sentiment de pudeur doit être manifeste chez tout le monde sans distinction de sexe et chacun doit couvrir ses parties intimes.

Un jour, le Prophète (ﷺ) se mit à décrire la condition de quelques femmes qu'il avait vues en enfer. Il raconta que ces femmes dépourvues de pudeur ne verront pas le paradis et ne sentiront même pas son odeur.

Celles-ci étaient des femmes habillées en tenues légères et très transparentes qui, en outre, forçaient d'autres femmes à s'habiller comme elles. ۞



Commentaire

du verset 31 de la sourate

an-Nour

relatif au port du voile

Selahaddin KIP

Dans le dictionnaire, « le voile » signifie « se couvrir ». Ce sujet est l'un des sujets les plus importants de notre religion. De nos jours, ce thème fait partie des sujets inquiétants pour une partie

de notre peuple. C'est pour cette raison que j'ai voulu apporter quelques éclaircissements sur ce sujet sous un angle religieux. Celles et ceux qui souhaitent vivre leur religion étant les premiers concernés, la résolution des



« Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines ; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès. »

problèmes par la religion est le meilleur moyen d'obtenir la sérénité.

Divers débats et colloques ont été organisés à ce sujet, durant lesquels il y avait des personnes qui voulaient obnubiler l'esprit des gens en apportant des explications divergentes.

Dans tous les sujets d'ordre religieux, avant d'écouter les pensées et points de vue

personnels, on se doit de connaître le verdict net et sans appel de la religion sur ce sujet.

La religion n'est pas une contrainte. D'ailleurs, toute chose que l'on fait accomplir par force sort des normes de la religion. Connaître les obligations religieuses est à la fois un droit et un devoir pour ceux qui y croient afin de pouvoir les appliquer au mieux. Et puisque les savants en religion



sont ceux qui doivent enseigner cela, ils sont amenés à éclaircir les sujets religieux tels qu'ils sont, sans interprétation forcée ni parti pris, sinon ils en seraient tenus responsables. Pour cela, il est nécessaire de voir les sources mêmes de la religion. Ces dernières sont au nombre de quatre :

Le Coran,

La Sunna du Prophète (ﷺ),

Le consensus des Oulémas,

Le syllogisme du droit coranique.

Maintenant, voyons comment est abordé le thème du voile vu sous ces quatre angles.

Dans le Coran, le verset 31 de la sourate an-Nour affirme clairement :

« Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines ; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès. »

Ce verset énumère de qui parmi les proches les croyantes peuvent montrer leurs atours.

Faisons ici l'analyse des mots employés dans ce passage et voyons ce qui a été ordonné :

« **Baisser leurs regards** » est exprimé par le mot « *Gadd* ». Ce mot exprime « le fait de fermer les yeux ». Ainsi, si l'on veut regarder une chose mais que l'on ferme les yeux, on ne peut la voir. Or, dans le texte originel, le pré-

fixe « *min* » est utilisé pour indiquer le non-désir de fermer totalement ses yeux. Il désigne également « une partie de », c'est-à-dire que cela indique le fait qu'il est demandé de couvrir certaines parties. Ainsi, le sens de cette expression n'est pas de fermer complètement ses yeux, mais de cacher les parties du corps qui entreraient dans le cadre de l'intimité et de la pudeur.

Quand on essaie de donner un sens à un verset, il y a des règles très importantes à suivre. D'abord, les mots qui y sont évoqués doivent être appropriés au sens. Ce sens ne doit pas être en opposition avec un autre verset. Il ne doit pas également y avoir de contradiction, ni avec la Sunna, ni avec le consensus des savants (*ijma*). Ici nous comprenons que l'objectif de ce qui est exprimé dans ce verset, c'est l'honneur. Le hadith suivant dévoile aussi le fait qu'il n'est pas nécessaire de fermer totalement les yeux : « *Une part de fornication est décrétée pour la descendance d'Adam et c'est lui qui va l'y amener. Regarder est la fornication de l'œil, parler est la fornication de la langue, écouter est la fornication de l'oreille, toucher (tâter) est la fornication de la main, suivre quelqu'un de près est la fornication des pieds. Lego ne souhaite que cela. Il éprouve de l'appétit. La différenciation va confirmer ou démentir cela.* » (Bukhari, Muslim, Abû Dawûd)

Un autre hadith dit aussi : « *Soyez vous-mêmes et ne vous asseyez pas sur les chemins. S'il vous faut forcément vous y asseoir, alors payez le droit inhérent au chemin.* » Quand la question « qu'est-ce que le droit inhérent au chemin » lui fut posée, le Messager de Dieu répondit : « *Fermez les yeux, retenez vos mains, si l'on vous adresse le salam, répondez-y, ordonnez le juste et interdisez ce qui est prohibé.* » (Bukhari, Muslim, Abû Dawûd)

Nous comprenons par là que l'action de fermer les yeux (encore une fois dans le sens de baisser le regard) évoquée dans le verset

coranique précité ne consiste pas seulement à une fermeture physique des yeux, mais plutôt à une fermeture en vue de respecter l'honneur et l'intimité de l'autre.

Certaines paroles de sagesse ont été formulées à cet égard, comme par exemple Hammas qui, dans un distique, déclame :

« Si tu laisses tes yeux sans surveillance devant ton cœur, tu finiras par tomber un jour dans le filet de tes regards. Il ne te sera ni possible d'avoir accès à tout ce que tu es censé voir, ni garder ta patience face à certaines choses ! »

Un autre distique de Shawqi montre que :

« C'est un regard, un sourire perplexe, une salutation, une discussion, un rendez-vous et une rencontre... » dit-on. Que l'affirmation selon laquelle les regards que se lancent les gens entre eux portent une influence sur les relations est une chose indéniable... Dans le verset coranique faisant mention de la fornication : « **Et n'approchez point la fornication** » (17/32), cela signifie que toutes les pratiques qui conduisent à la fornication sont interdites dans tous ses genres, elles sont toutes dites illicites. Cette phrase : « **c'est plus pur pour vous** » mentionnée dans ce verset enseigne la façon dont les gens peuvent rester purs quand dans un passage du Saint Coran la pureté du Prophète (ﷺ) est évoqué : « (...) **Et si vous leur demandez (à ses femmes) quelque objet, demandez-le leur derrière un rideau : c'est plus pur pour vos cœurs et leurs cœurs...** » (33/53) »

Et dans un autre hadith : « *Je vous préviens, que jamais un homme reste isolé en compagnie d'une femme (qui lui est étrangère). Si ces deux se retrouvent ensemble dans un endroit isolé, forcément le troisième sera forcément Satan. Ne vous séparez pas de la communauté ! Satan est proche de celui qui reste seul, il est même plus éloigné que deux*

personnes (de sexe opposé) isolées ensemble » (Tirmidhi)

Il est spécifié dans le verset : « ... **qu'elles (les femmes) ne montrent leurs atours qu'à...** » Cette phrase étant répétée deux fois dans le verset, cela démontre certainement l'attention apportée à ce point. Que signifie donc le terme « atours » ? Les savants disent que « quand l'état est évoqué, l'endroit est suggéré », c'est-à-dire que les atours en question dans ce cas précis ne font pas référence aux colliers, bracelets, boucles d'oreilles ou autres bijoux matériel. Il n'y a aucun inconvénient à ce que ces objets soient exposés à l'extérieur. Il n'est pas non plus interdit que ces choses soient mises en valeur dans des bijouteries, en magasin ou autres. Par contre, quand ces objets sont portés, il est interdit de les montrer et de les afficher à l'air libre. Car ce qui est à l'origine du trouble, ce qui ouvre la porte à l'injustice, ce ne sont pas ces choses en tant que telles, mais c'est l'exposition à l'air libre des endroits du corps où elles sont placées. Celles qui agissent ainsi, n'acceptent-elles pas le fait que ceci est contraire à la religion ? Pourquoi alors s'efforcent-elles avec insistance d'exposer tout cela ?... Encore une fois, ce n'est pas le fait de porter ces ornements qui est interdit (le faire dans le privé), mais c'est leur exposition publique qui est mise en cause.

La foi est le fruit de l'amour. Le croyant aime Celui auquel il croit et ne peut donc comparer cet amour à quoi que ce soit d'autre. L'homme peut aimer beaucoup de choses, mais rien ne peut être comparé à l'amour qu'il éprouve pour son Seigneur.

Le voile est une question de religion et de piété. Il permet de se rapprocher de son Seigneur. Aucune loi humaine, logique et réfléchi, ne peut empêcher qu'une foi soit exprimée et vécue. Nul de sensé ne peut soutenir une action visant à l'interdiction de vivre librement sa foi. ❏

Entre deux amours ...

Sa'd ibn abi Waqqas

Mustafa ERİŞ

Dans toute société, l'amour d'un père et d'une mère est quelque chose d'absolument sacré. Tous les savants ont conseillé de leur accorder des sentiments de respect et d'obéissance ; l'islam ayant à cet effet élevé leur honneur jusqu'aux nues. Après l'obéissance due à Dieu et à Son Messager (ﷺ), c'est l'obéissance envers les père et mère qui s'avère être la plus importante : **« Nous avons commandé à l'homme [la bienfaisance envers] ses père et mère ; sa mère l'a porté [subissant pour lui] peine sur peine : son sevrage a lieu à deux ans. Sois reconnaissant envers Moi ainsi qu'envers tes parents. Vers Moi est la destination. »** (Coran, Luqman, 31 : 14)

La société islamique est une société d'amour. Et les hommes de cette société mènent leur vie sous les ailes de l'affection et de la commisération. Dans une telle société, nulle persécution ; le droit d'autrui n'est pas bafouillé et la justice est le fondement de toute chose ; une vie préservée du mensonge, de l'hypocrisie et de la fraude y est menée.

L'homme vit par l'entremise de la perle lumineuse qui se trouve au fond de son cœur. C'est

avec elle qu'il s'ouvre à toutes les beautés. Ceux qui élargissent cette lumière et la font briller au fond du cœur sont les héros favorisant l'éclosion des graines d'amour et de compassion et recueillant les fruits de la fidélité, de la renonciation et de la justice. Ils sont ceux qui répriment les révoltes en vertu de cette lumière ; quant à ceux qui corrompent et empoisonnent, ils retournent de plain-pied dans la plus noire obscurité. Pour employer un langage métaphorique, nous dirions qu'ils ressemblent aux arbres secs dépourvus de leur feuillage et dont les fruits sont invisibles, voire même semblables à des roches dures ayant un caractère réfractaire à toute bénédiction.

Quand la lumière de l'islam commença à éclairer notre monde, la perle lumineuse présente au fond des cœurs se ralluma ; dans ses cœurs, l'amour de Dieu et du Messager (ﷺ) demeurait au-dessus de tout autre objet d'amour et notre bien-aimé Prophète (ﷺ) en était le centre. Cette empreinte se poursuivra jusqu'au Jour de la Résurrection. S'abandonner à lui était la première condition pour être heureux dans la vie. Ceux qui le croisaient parvenaient à la source du bonheur ;

ils parvenaient à lui sacrifier leurs précieuses existences. Sa'd ibn abi Waqqas (que Dieu l'agrée) était aussi l'un des partisans du Prophète (ﷺ).

Il fut le premier à tirer une flèche pour la cause de Dieu et aussi parce que le Prophète (ﷺ) lui a dit des paroles qu'il n'avait pas l'habitude de dire à aucun autre : « **Tire Sa'd ! Que soient sacrifiés pour toi mon père et ma mère !** »

Il fut l'un des premiers à embrasser l'islam. En effet, il devint musulman à l'âge de 17 ans et son inclination vers l'islam eut tôt fait de réjouir notre Prophète. Il était héritier d'une lignée de jeunes gens de La Mecque et sa famille était composée de notables mecquois. Il est né parmi les Banu Zuhrah, un clan des Qurayshites et fut l'un des cousins d'Amina bint Wahb, la mère du Prophète. Il entreprit des services importants dans le cadre de l'expansion de l'islam. Quand le Prophète le vit juste après sa conversion à l'islam, il lui exprima son amour en ces termes :

« **C'est mon oncle. Y a-t-il un oncle pareil ?** »

Il y a beaucoup de leçons à tirer de sa conversion à l'islam. En particulier le fait qu'il découvrit l'islam encore jeune constitue un bel exemple. Écoutons-le la raconter lui-même :

« Trois jours avant mon entrée en islam, je me vis lors d'un rêve dans un endroit tout noir. Je ne pouvais rien voir quand soudainement la lune apparut. Puis je me mis à suivre la voix qui se manifestait sous la lumière. Je vis qu'il y avait de gens qui avaient avant moi suivi cette lumière. **Zayd ibn Haritha, Ali ibn Abi Talib et Abû Bakr** faisaient partie de ces gens. Je m'adressai à eux en ces termes : « Quand êtes-vous venus ici ? » - « A l'instant » répondirent-ils.

J'appris qu'à chaque fois qu'il faisait jour, le Prophète (ﷺ) appelait à l'islam de façon discrète. Je compris que Dieu voulait mon bien et que par son intermédiaire il désirait me mener des ténèbres vers la lumière. Je me rendis en courant chez le Messager de Dieu (ﷺ) et le trouvai à Jiyad dans son quartier. À mon arrivée, il était en train de faire la prière. « Qui donc implores-tu ? Demandai-je. Il me répondit en ces termes :

« **Tu sais qu'il n'existe pas d'autre divinité en dehors de Dieu et que je suis Son Messager.** » Sur ces entrefaites je récitai l'attestation de foi (*chahada*) et devins musulman. Hormis ceux que j'ai vus dans le rêve, nul n'est devenu musulman avant moi.

Lorsque ma mère apprit que j'avais embrassé l'islam, elle tomba des nues et dit : « Sa'd ! Qu'est-ce que cette religion ? On t'a détourné de la religion de tes parents. Tu vas abandonner sur-le-champ cette nouvelle religion sinon je jure que je ne mangerai ni ne boirai jusqu'à ce que je sois morte. Et dans ce cas je crois que tu vas regretter beaucoup ce que tu as fait. Et les gens vont te dénigrer éternellement. »

À cela je lui répondis : « Chère mère, ne fais pas cela ! Mais je ne peux abandonner ma nouvelle religion. » Pourtant, elle s'arrêta de boire et de manger et tout naturellement elle devint toute maigre.

Afin qu'elle mangeât et bût autant qu'il eût été nécessaire pour sa survie, je venais régulièrement chez elle. Mais sa fermeté allait en s'accroissant : « Je ne mangerai pas tant que tu ne renonces pas à ta religion », disait-elle. Devant sa réaction, je m'approchais d'elle et lui dit :

« **Chère mère ! J'aime Dieu et Son Messager plus que toi. Par Dieu, même si tu avais mille existences et que tu les rendrais une par une, je ne renoncerais pas à ma religion...** » Bientôt, ces paroles l'influencèrent grandement. Lorsqu'elle sentit vraiment que j'étais déterminé à suivre cette religion, elle commença enfin à manger. »

C'est ce type de réaction qu'a dû affronter Sa'd lorsqu'il est devenu musulman. Notre Seigneur, en effet, le reconforta par ce verset :

« **Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas ; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable. Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi. Vers Moi, ensuite, est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez.** »
(Coran, Luqman, 31 : 15)

Sa'd ibn Abi Waqqas fut enseveli au cimetière al-Baqî à Médine. Nous implorons de Dieu son intercession. 



Le **voile** de la **femme** **musulmane** dans **l'espace public**

Ismaël TIENDREBEOGO

Beaucoup de choses se sont dites sur le voile islamique depuis que la France a choisi d'en légiférer sur son port dans l'espace public. Cette législation, qui se voulait une barrière contre l'intrusion du religieux dans l'espace laïc, du moins nous en assurait-on, est devenue le prétexte pour certains d'exprimer franchement leur haine contre les valeurs musulmanes. On a vu par exemple une école refuser qu'une mère accompagne son enfant parce qu'elle était voilée. Cette décision, décriée par beaucoup de personnes, y compris non musulmanes, a été pourtant entérinée par un tribunal administratif de Montreuil. Pour ces juges, « si les parents d'élèves participant au service public d'éducation bénéficient de la liberté de conscience



qui interdit toute discrimination fondée sur leur religion ou sur leurs opinions, le principe de neutralité de l'école laïque fait obstacle à ce qu'ils manifestent, dans le cadre de l'accompagnement d'une sortie scolaire, par leur tenue ou par leurs propos, leurs convictions religieuses, politiques ou philosophiques ».

Dans une tout autre affaire, Marlène, une retraitée française de 63 ans, après avoir enseigné l'anglais, a arraché le voile d'une musulmane dans un magasin en France, le 24 février passé. Celle-ci, sans se plaindre a remis son voile en place. Mais « retrouvant sa victime quelques instants plus tard dans le même magasin avec le voile remis en place, la retraitée lui a alors expédié un coup de poing, l'a griffée et mordue à la main, selon le rapport de police lu à l'audience. Une amie qui portait un voile ne couvrant pas le visage, venue au secours de la victime, a aussi été agressée. » (<http://www.>

[lexpress.fr/](http://www.lexpress.fr/)). Elle a été condamnée à deux mois avec sursis.

Plus récemment, au Canada, Rosemarie Creswell, en août 2010, une autre femme, qui a aussi arraché le voile d'une musulmane, dans le centre Sheridan au Canada, a été condamnée par le juge Ian Cowan à un travail d'intérêt communautaire dans une mosquée...

Toute cette intolérance procède sinon d'une malveillance au moins d'une incompréhension sur le foulard musulman. D'abord, elle est une prescription divine (sourate 33, verset 59 ; sourate 24, verset 31) et a caractérisé toutes les grandes traditions religieuses.

En effet, s'agissant du christianisme et sous la plume de Paul, nous lisons que « toute femme qui prie ou prophétise tête nue fait affront à son chef ; car c'est exactement comme si elle était rasée. Si la femme ne porte pas de voile, qu'elle se fasse tondre ! Mais si c'est une honte pour une femme d'être tondu ou rasée, qu'elle porte un voile ! L'homme, lui, ne doit pas se voiler la tête : il est l'image et la gloire de Dieu ; mais la femme est la gloire de l'homme. » (Cor. 11, 1-16). Sur la même question, la religion juive n'est pas en reste. En effet l'Ancien Testament, par ailleurs partagé par les chrétiens, mentionne le voile en plusieurs versets du livre de la Genèse (Gn 38: 14-16 ; 24, 65 ; 29, 23-25 ; 38,14.19), mais aussi dans le Cantique des Cantiques. Ainsi, Rébecca, voyant Isaac, se couvre la tête de son voile. Et le fiancé du Cantique des Cantiques affirme : « Tes yeux sont des colombes à travers ton voile » (Ct 4, 1). La femme non voilée est en revanche comparée à la prostituée : « Découvre tes cheveux, retrousse ta robe, découvre tes cuisses », dit le prophète Isaïe (47, 2) pour humilier Babylone, ville maudite.

Au-delà des grandes religions monothéistes (judaïsme, christianisme et islam), les grandes civilisations, comme la civilisation sumérienne, évoque le voile. « Nous pouvons trouver des traces du voile dans «L'exaltation d'Innana», œuvre attribuée à Enheduana et écrit vers - 2350. Innana est le nom sumérien de la déesse Ishtar, déesse voilée, envers qui on rendait un culte au moyen d'hiérodules (des esclaves attachées à un temple, souvent à des fins sexuels, une sorte de



prostitution sacrée). On en trouve aussi la trace dans le Code Hammourabi, écrit vers -1730. Vers -1090, nous trouvons une trace écrite émanant du roi Assyrien Teglath-Phalasar Ier qui impose le port du voile aux femmes mariées dont les hiérodules. Pour lui, « Les femmes mariées qui sortent dans la rue n'auront pas la tête découverte. La concubine qui va dans la rue avec sa maîtresse (l'épouse) sera également voilée. La hiérodoule (prostituée sacrée attachée au service d'un temple, ndlr) qu'un mari a prise sera voilée dans les rues. Et celle qu'un mari n'a pas prise ira la tête découverte. La prostituée non sacrée ne sera pas voilée ; sa tête sera découverte. » (www.critique-islam.com ou www.questionsenpartage.com)

« Le port du foulard est rendu obligatoire dès le VII^e siècle avant J.-C. par le roi d'Assyrie, soit dix siècles avant l'avènement de l'islam. » (<http://survivreausida.net/a5750-livres-d-ou-vient-l-histoire-du-voile.html>).

Le voile a donc caractérisé toutes les spiritualités et les grandes civilisations. Ainsi, et encore de nos jours, les musulmanes ne sont pas les seules à porter le voile, au-delà même des religieuses catholiques, on peut citer des juives. Pourtant la question du voile ne se pose que contre les musulmanes. Pourquoi seul le voile islamique est-il au-devant de la scène ? Malveillance voulue ou incompréhension feinte, à l'heure des technologies de l'information et de la communication ?

La cause de cette incompréhension sur le voile islamique est à rechercher dans la lecture des règles islamiques au travers de la compréhension qu'avaient de la bible certains orientalistes et intellectuels. Paresse intellectuelle de comprendre chaque spiritualité dans sa logique propre ou malhonnêteté intellectuelle servant à biaiser l'analyse ? Pour certains de ces intellectuels, le voile de la musulmane serait inacceptable car il signifierait son infériorité et sa soumission vis-à-vis de l'homme. Or aucun des textes de l'islam ne donne au voile cette signification. Le seul verset qui explique la raison du voile indique seulement que c'est « **afin qu'elles soient plus vite reconnues et ne soient pas l'objet de vexation** » (Sourate 33, verset 59). Peu des contempteurs du

foulard islamique connaissent cette explication coranique du voile et préfèrent transposer, pour combler leur ignorance, ce qu'ils en savent de la bible qui indique ceci : « toute femme qui prie ou prophétise tête nue fait affront à son chef » aussi doit-elle se voiler pour ne pas offenser son chef, c'est-à-dire l'homme, qui est « l'image et la gloire de Dieu ; mais la femme est la gloire de l'homme ».

On aura compris que de toutes « les écritures monothéistes - la Bible hébraïque, le Nouveau Testament et le Coran - seule la première lettre de Paul aux Corinthiens (11/2-16) justifie le port du voile par les femmes en l'appliquant aux rapports qu'ont les hommes et les femmes à Dieu », comme l'écrit Rosine Lambin, dans *Paul et le voile des femmes* (<http://clio.revues.org/index488.html>). L'islam ne fait donc pas du voile un signe d'infériorité de la femme ou de préservation contre une offense au mari. Il est juste un signe distinctif des croyantes, qui obéissent aux injonctions divines de leur plein gré, car n'y a « **aucune contrainte en matière de religion** » (Sourate 2, verset 256).

Pourtant ce fut la contrainte que l'on mit en avant lorsque l'affaire, politisée, du voile se fit jour en France en 1989 : ses contempteurs jurèrent ne combattre le voile que parce que son port serait imposé à la jeune musulmane. Argument faux s'il en est, puisque les sœurs Levy, qui furent les premières victimes de l'intolérance pour port du voile, avait un père juif et une mère non pratiquante, qui n'ont pas pu, vraisemblablement imposer le port du voile à leurs enfants.

Malgré toute la fumée autour de la question du voile, se pose même la question de la liberté de culte reconnu à tous, sans distinction suivant la race, la religion... La question du voile de la jeune musulmane, telle qu'elle est posée en France et en Belgique, dans une certaine mesure, se résume en ces deux questions : peut-on interdire à toutes les musulmanes le port du voile sous le prétexte que certaines d'entre elles sont contraintes à le porter ? Une prescription religieuse peut-elle être interdite alors qu'elle n'affecte ni l'ordre public ni la sécurité nationale ni la santé publique sans remettre en cause la liberté religieuse garantie par la Constitution ? 



Seigneur !

Déverse sur nous l'endurance

Fatma Nur CİHAN

L'endurance...un mot tellement magique...sa prononciation même apaise l'âme de l'homme ; l'endurance...

* * *

L'endurance... face aux fléaux, aux calamités...aux maladies... Sans dire : « Ô Seigneur ! N'y a-t-il pas d'autre personne en dehors de moi ? »

Dieu, dans le verset coranique suivant, évoque l'exemplarité de Job (Ayyoub) : « ... **Et ne viole pas ton serment. Oui, Nous l'avons trouvé vraiment endurant. Quel bon serviteur ! Sans cesse il se repentait.** » (Sad, 38/44)

Et en plaidant tel un serviteur :

« Ô Seigneur ! Tu m'as jugé digne de subir un tel désagrément comme Tu en as fait subir



à Tes prophètes, Tes rapprochés, Tes saints, Tes esclaves. Louange à Toi. Ô mon Seigneur, rend-le bénéfique pour moi ! Fais de moi, grâce à lui, un serviteur capable de rendre son droit ! Accorde-moi, grâce à lui, l'endurance et un esprit de remerciement ! »

« Ô Seigneur ! Si les maladies, les désastres, les désagréments ne nous parvenaient pas,

nous serions toujours plongés dans une profonde ignorance, nous T'oublierions Toi personnellement et notre devoir de Te servir ! Ne nous fait pas subir des bouleversements qui seraient susceptibles de nous conduire à la révolte et au désaveu, qui nous dépasseraient et qui tordraient nos reins. Ne nous plonge pas dans des désastres qui nous amèneraient à fermer



les yeux sur Toi ! Accorde-nous des beautés qui te conviennent, qui nous permettraient de bénéficier de Ta satisfaction : des beautés précieuses, de toutes dimensions.

Mon Seigneur, personne n'exige de Toi tristesse et désastre. Accorde-nous des « bienfaits » dans ce monde ici-bas et dans l'au-delà. »

* * *

L'endurance... .. telle celle accordée à Salomon (*Souleyman*), celui qui dirigeait les hommes, les génies (djinn), les animaux, le vent ; le plus riche parmi tous les êtres humains, antécédents et à venir, qui ne s'est jamais étouffé des biens qu'il possédait, loin de l'avarice et de la recherche de l'abondance, sans jamais oublier sa servitude envers son Seigneur...

L'endurance animée d'un esprit obéissant qui ne gaspille pas la grâce et n'est pas prête à le faire....

* * *

L'endurance dans les adorations, l'endurance dans l'obéissance à Dieu...

L'endurance face aux difficultés du jeûne, à la continuité de la prière, aux affections du pèlerinage, aux particularités de l'aumône et de la sadaqa, l'endurance face aux difficultés de la lutte pour la cause de Dieu.

* * *

L'endurance dans les familles... Dans le foyer et face aux erreurs qui en découlent, l'endurance face aux caprices des enfants : l'endurance envers les parents, face aux désirs, aux pensées, aux sentiments des enfants sans leur faire de peine ou prononcer un « ouf » empreint d'inquiétude...

L'exemple de Jacob (*Yacoub*) qui lorsque sans se fâcher ni blâmer qui que ce soit se tourna vers Dieu et dit avec endurance : « **Je ne me plains qu'à Allah de mon déchirement et de mon chagrin...** » (Yusuf, 12/86)

* * *

L'endurance face aux empressements intarissables et inépuisables de notre ego, aux

appétits insatiables, aux désirs furieux, aux marais de péchés obscurs ; l'endurance face aux séductions de Satan tout au long de notre vie, face aux hypocrisies des faux amis, face au visage masqué et doré du monde...

* * *

L'endurance... c'est la fidélité envers ceux qui ne le sont pas, c'est aller vers celui qui ne vient pas, c'est répondre au besoin de celui qui demande, c'est ne pas être violent envers autrui, c'est se garder de tout commérage, c'est éviter toute calomnie, c'est se garder de tout mensonge, c'est éviter les gestes des yeux ou du visage...

* * *

L'endurance dans le comportement humain, dans la conduite du musulman... l'endurance face à une Sunna revitalisante que tout le monde avait abandonnée, à une dette oubliée...

* * *

L'endurance face aux larmes que les nuits ont camouflées, aux substances cachées par les écartés, face aux prières nocturnes dont les prosternations en sont témoins,

L'endurance face à la récitation du Coran dont les yeux en sont témoins, face aux interprétations du Coran...

* * *

L'endurance avec la conscience que Dieu connaît toute chose avec détail, qu'en aucun cas Il oublie Son serviteur et qu'Il ne le charge pas d'un fardeau qui le dépasserait, qu'Il apprécie le meilleur de toute chose !

« Et cherchez secours dans l'endurance et la salat ; certes la salat est une lourde obligation, sauf pour les humbles qui ont la certitude de rencontrer leur Seigneur (après leur résurrection) et retourner à Lui seul. »
(al-Baqara, 2/45-46)

* * *

Souvent sans mouvement, souvent sans jamais s'arrêter, souvent en se taisant, souvent en parlant, souvent en regardant,

souvent en tournant le visage, souvent en se surchargeant...

* * *

L'endurance avec les actes, avec les résignations... L'endurance avec les efforts, l'endurance lors d'une conduite de refus de concession... L'endurance quand le cœur est contaminé par les souillures du péché... L'endurance au cœur des conduites choquantes et au fait de ne pas vexer davantage...

* * *

L'endurance... commel'exemple d'un perce-neige, tout fragile, affable, mais déterminé... ou tout comme Abraham qui transforma le feu de Nemrod en jardin de roses, obéissant aux ordres qui lui ont été recommandés...

* * *

L'endurance qui transforme la prison en école, le lit en lieu d'adoration, l'exil en hégire, la peine en tristesse, l'exécution capitale en « *chahada* » ! Ce n'est pas de « l'endurance improductive », l'endurance n'est pas « improductive » !

* * *

L'endurance, l'endurance, l'endurance... face à la fortune, à la déficience, à l'angoisse, à la grâce et à la patience dans l'adoration...

L'endurance existe à travers la foi, l'adoration ; elle se consolide avec le Coran et est fixée sur les adorations nocturnes.

Dans le langage des magiciens qui ont bravé Pharaon à l'époque de Moïse, implorons le Tout-Puissant qu'Il veuille bien déverser sur nous l'endurance pour toutes choses :

« Ô notre Seigneur ! Déverse sur nous l'endurance et fais-nous mourir entièrement soumis. » (al-Araf, 7/126)

Ou bien comme l'appel de l'armée de Tâlut lorsqu'elle s'est retrouvée face à Goliath et à ses troupes :

« Seigneur ! Déverse sur nous l'endurance, affermis nos pas et donne-nous la victoire sur ce peuple infidèle. » (al-Baqara, 2/250) 



L'œuvre de la Fondation

Hüdayi en Afrique

Yacouba SAWADOGO

Le climat de l'actualité mondiale reste incontestablement le miroir de la réalité d'un ensemble de maux qui frappent l'humanité tout entière, bien qu'ils soient vécus différemment selon les localités. Le cas de l'Afrique reste très frappant par sa suite chronique sur le continent tout entier et ira même jusqu'à attirer l'attention des secouristes humanitaires de l'extérieur.

Comme toutes les autres fondations humanitaires turques, la Fondation Hüdayi est également une fondation qui n'est pas indifférente aux maux de ce continent. Depuis qu'elle s'est tournée vers l'Afrique (juillet 2008) à travers ses structures locales telles que la Fondation de Solidarité et d'Aide au Peuple Africain (FOSAPA) au Burkina Faso et respectivement au Mali, au Ghana et au

Cameroun, cette fondation turque fait preuve de soutien concernant le défrichage de la pauvreté et de l'analphabétisme, qui peuvent être résumés comme les racines de tous les maux de l'Afrique.

Le continent africain est riche au regard de son potentiel. Il détient 30 % des réserves minérales de la planète. 80 % des ressources de la planète en coltan, qui sert à la fabrication des portables, 90 % du platine, 50 % du diamant, 40 % de l'or. C'est la raison pour laquelle certains observateurs traitent notre continent de « scandale géologique ». Entre 1990 et 2004, la production pétrolière du continent africain a augmenté de 40 %, passant de 7 à 10 millions de barils/jours et doit atteindre cette année 50 %. Le continent assure 11 % de la production pétrolière mondiale. Avec la Guinée, qui représente 30 % des réserves mondiales de bauxite, tout juste derrière l'Australie, le continent ne manque pas d'aluminium. » (Séraphin Prao, spécialiste des pays africains de la Zone Franche, Président du MLAN www.mlan.fr)

Cependant, comment peut-on comprendre cette inertie économique d'un continent qui couvre plus de ¼ de la matière première des structures économiques mondiales ? Pourquoi cette population qui regorge d'une main d'œuvre abondante et très jeune ne parvient-elle pas à développer son économie ?

Certains justifient cela par la domination coloniale ; ce qui paraît partiellement convainquant. Les résultats économiques et politiques de l'Afrique après 50 ans d'indépendance nous font toujours douter de cette part de responsabilité intégrale de la colonisation.

Une analyse sur la qualité de cette main d'œuvre disponible nous permet de chercher d'une part les raisons dans d'autres domaines. Concentrer les recherches des issues du développement du continent sur les facteurs qui entravent la qualification professionnelle

de cette main d'œuvre reste indispensable. Si malgré ces énormes aides occidentales sur le continent après les indépendances, la réponse au développement reste insensible comme le dit ces deux présidents dans une interview accordée au magazine Time :

Le président Paul Kagamé a déclaré : « Maintenant, il faut poser une question à nos donateurs et partenaires qui ont tant dépensé d'argent : Dans les 50 dernières années vous avez dépensé 400 milliards de dollars sous forme d'aide. Mais quels sont les résultats visibles ? » Tout aussi flamboyant, Abdoulaye Wade aurait dit en 2002 : « Je n'ai jamais vu un pays se développer grâce à l'aide et au crédit. Tous ceux qui ont réussi, en Europe, en Amérique, au Japon, ou en Asie —comme Taiwan, la Corée, Singapour— ont cru au marché. Il n'y a pas de mystère ici. L'Afrique s'est trompée de route après l'indépendance ». (www.alterinfo.net/LE-PARADOXE-AFRICAINE); même si l'aide évoquée ici est intergouvernementale, toute activité d'aide, quelle qu'en soit sa forme, doit être investie dans le domaine de l'éducation et de la formation afin qu'un cadre professionnel de main d'œuvre capable de mettre en place des jalons solides au développement économique puisse être formé. Si M. Wade se permet de faire une telle comparaison, c'est qu'il ne voit pas cet écart qui existe entre la qualité de la main d'œuvre de son pays et celle de ces derniers. Le professionnalisme reste un facteur incontournable du marché pour sa réponse positive à l'économie nationale. Bref, pour être court de détails sur ces explications relatives aux obstacles à l'économie des pays africains, disons en un mot que le facteur éducatif est particulièrement capital. Le taux de l'éducation dans toutes les couches sociales de ces différents pays reste désolant et les chiffres dans ces pays respectifs tels le Burkina Faso, le Mali, le Niger... qui tourne autour de 35-48 % nous le confirme. www.unicef.org/.../

Cette conviction de la nécessité de l'éducation de masse en Afrique n'échappe pas à la vue de la Fondation Hüdayi.

Même si le continent connaissait bien avant des projets de soutien humanitaire d'ordre éducatif, la Fondation Hüdayi avec ses deux ans de présence dans certains pays du continent laisse voir sa différence de travail à travers ses réalisations sur le terrain.

Au Burkina Faso par exemple l'un des pays dans lequel ses projets semblent être intenses. Ainsi, dans le domaine de la réalisation, la Fondation Hüdayi compte à son actif la construction de centres de formation, d'un lycée d'enseignement secondaire (Lycée Médina dans la capitale Ouagadougou) pour les jeunes garçons, des centres de santé, la réalisation de forages dans différents endroits du pays, etc. les mêmes actions étant également menées dans les pays engagés (Mali, Niger, Ghana...).

Conformément aux objectifs que la Fondation s'est fixés, d'une manière générale dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la culture, il s'agit de promouvoir et de mobiliser des ressources afin de prendre en charge les frais de scolarité au profit des élèves nécessiteux, soutenir les recherches en matière de développement durable, organiser et participer aux congrès nationaux et internationaux...

Cet engagement strict de la Fondation Hüdayi s'inscrit dans le domaine de l'éducation qui constitue un plan de lutte efficace contre les maux qui anéantissent les plans de développement économique du continent. La bonne qualité de l'éducation contribue à nourrir le marché de travail d'une main-d'œuvre qualifiée et comme nous le savons tous, face à cette énorme potentialité de matières premières, une telle main-d'œuvre serait le propulseur d'une initiative économique de développement durable. 





Une foi ... Un voile

Djemaâ BELFORT

Tout d'abord je tiens à préciser à nos frères dans la foi qu'avec cet article, je ne remets rien en cause, ni le grand respect que je leur dois, ni leur science, ni leurs intentions, ni leur soutien lorsqu'ils parlent de notre voile, mais je pense que nous, les femmes, avons notre mot à dire à propos de notre voile et du lien intime que nous lui portons.

Depuis que je porte le voile, je suis sidérée : dès que l'on aborde ce sujet, c'est toujours les hommes qui prennent la parole pour :

- 1 le raconter
- 2 le justifier
- 3 l'expliquer.

Je me pose toujours les mêmes questions. Comment peuvent-ils tant en parler alors qu'ils ne sont pas directement concernés par cet engagement spirituel ?

Ont-ils déjà ressenti le contact transmis par l'intimité du voile ?

Comment peuvent-ils prendre la parole sur la question du voile ?

On parle de nous toutes.

Sans nous.

Nous autres, femmes, à partir du moment où nous entrons dans la foi, nous sommes appelées vers ce rappel, ce choix qui nous est personnel, cette intimité que représente pour nous toutes : le voile.

Ce rappel :

« Ô Prophète ! Dis à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de ramener un pan de leurs voiles sur elles. C'est le meilleur moyen pour elles de se faire connaître et d'éviter ainsi d'être offensées. Allah est Plein d'indulgence et de compassion. » (Coran, sourate 33, verset 59)

« Invite également les croyantes à baisser pudiquement une partie de leurs regards, à préserver leur vertu, à ne faire paraître de leurs charmes que ceux qui ne peuvent être cachés, à rabattre leurs voiles sur leur poitrines ... » (Coran, sourate 24, verset 31)

Très chère sœur, sache que Dieu Le Très Haut s'adresse à toi dans Son Saint Livre, par l'intermédiaire de Son Noble Messenger (ﷺ), qu'Il t'invite à porter un certain regard sur ton être, ta sensibilité, ton intimité, ta foi, ton engagement spirituel, tout ce que peut représenter ton voile.

Dès que tu lis ces versets, tu comprends, tu sens, tu vis cet honneur que ton Dieu t'accorde sur l'ensemble de Sa création.

Ce choix personnel :

Ton voile doit, est, et restera toujours ton choix intime. Toi seule, jeune fille, jeune femme, devras prendre la décision de le porter en ton âme et conscience. C'est ta force. C'est l'audace de ta foi. C'est ta volonté volontaire.

« Point de contrainte en religion maintenant que la vérité se distingue nettement de l'erreur. Désormais, celui qui renie les fausses divinités pour vouer sa foi au Seigneur aura saisi l'anse la plus solide, sans crainte de rupture. Dieu est Audient et Omniscient. » (Coran, sourate 2, verset 256)

Cette intimité :

Je me permets très chère sœur de te rappeler de faire ce grand effort sur toi pour arrêter et ne plus critiquer toutes nos autres sœurs qui ne sont pas encore voilées, toutes celles qui cherchent la lumière du voile, l'étincelle de leur foi. N'oublie pas que toi aussi, tu ne le portais pas avant. Tu n'as pas née avec. Ton voile a fleuri avec ton engagement spirituel.

Maintenant que tu portes le voile, tu as compris que ce n'est pas chose aisée. Chaque fois qu'un regard se pose sur toi, il se pose d'abord sur ton voile. Tu as compris que ce choix que tu as entrepris est un rappel pour celui ou celle qui se trouve en face de toi ; de ce fait tu te présentes à cette personne avec ta foi, ton choix, ton courage et ton meilleur comportement.

Maintenant que tu es voilée et que ton voile te sied à merveille, te voilà exclue ! De l'école, du collège, etc. Ta société l'a décidé ainsi. Toutes ces lois injustes, injustifiées, tu les as comprises, elles ne touchent que la vie d'ici-bas et n'ont aucune empreinte sur celle d'après. Alors persévère ! Tiens bon !

Choisis ton voile, d'une main sûre, épingle-le. Délicatement avec tes doigts, vérifie sans cesse qu'aucun cheveu ne dépasse. Soucie-toi à chaque instant de ton voile, car il fait corps avec toi. Vis cette émotion. Porte cette responsabilité.

Que Dieu fasse que nous aimons toutes sincèrement notre voile. Que nous veillions toutes sur lui.

Que Dieu fasse témoigner nos voiles en notre faveur. Amin. 



Quelques versets coraniques et hadiths sur la

pudeur, le voile, la bienséance, l'humilité

Şerafettin GÜLDAL

VERSETS CORANIQUES

Sourate 2, la vache (al-Baqara), verset 187 :

« On vous a permis, la nuit d'as-Siyam, d'avoir des rapports avec vos femmes ; elles sont un vêtement pour vous et vous un vêtement pour elles. »

Sourate 4, les femmes (an-Nisa), verset 31 :

« Si vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits de votre compte, et Nous vous ferons entrer dans un endroit honorable (le Paradis). »

Sourate 5, la table servie (al-Maidah), verset 65 :

« Si les gens du Livre avaient la foi et la piété, Nous leur aurions certainement effacé leurs méfaits et les aurions certainement introduits dans les Jardins du délice. »

Sourate 7, al-Araf, versets 26 à 28 :

« Ô enfants d'Adam ! Nous avons fait descendre sur vous un vêtement pour cacher vos nudités, ainsi que des parures. - Mais le vêtement de la piété voilà qui est meilleur. - C'est un des signes (de la puissance) d'Allah. Afin qu'ils se rappellent. Ô enfants d'Adam ! Que le Diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point, et quand ceux-ci commettent une turpitude, ils disent : « C'est une coutume léguée par nos ancêtres et prescrite par Allah. » Dis : « [Non,] Allah ne commande point la turpitude. Direz-vous contre Allah ce que vous ne savez pas? » »

Sourate 24, la lumière (an-Nour), versets 30 et 31 :

« Dis aux croyants de baisser leurs regards et de garder leur chasteté. C'est plus pur pour eux. Allah est, certes, Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines ; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de

leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux domestiques mâles impuissants, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès. » (NDLR : Les sens du terme « atour » sont « ornement, collier, embellissement, tout ce qui entre dans la parure féminine »)

Sourate 24, la lumière (an-Nour), verset 60 :

« Et quant aux femmes atteintes par la ménopause qui n'espèrent plus le mariage, nul reproche à elles d'enlever leurs vêtements [de sortie], sans cependant exhiber leurs atours et si elles cherchent la chasteté c'est mieux pour elles. Allah est Audient et Omniscient. »

HADITHS

D'après Abû Hurayra (que Dieu l'agrée), le Prophète (ﷺ) a dit :

«(Le corps de) la femme est partie intime. Quand elle sort, le diable cherche à se servir d'elle. (Rapporté par At-Tirmidhî)

Le Messager de Dieu (ﷺ) a dit :

« Ô vous les jeunes ! Que celui qui est en mesure de se marier parmi vous le fasse ! C'est mieux pour le regard et plus chaste pour les parties génitales. Que celui qui ne peut se marier jeûne alors, car le jeûne lui sera un bouclier. ». (Rapporté par Bukhari et Muslim)

Le Messager de Dieu (ﷺ) a dit :

« On demande la main d'une femme pour quatre raisons : ses biens, sa noblesse, sa beauté et son degré de religion. Choisis celle qui est pieuse, tu seras gagnant ! (Rapporté par Bukhari et Muslim)

D'après Ibn 'Omar, le Messager de Dieu (ﷺ) a dit :

« Celui qui laisse son vêtement traîner sur le sol, par fierté, Dieu ne le regardera pas au Jour de la Résurrection. » Oum Salamah dit : « Que doivent faire les femmes avec leurs vêtements ? » Il dit : « Qu'elles rajoutent la longueur d'une main. » Elle dit : « Mais alors, nos pieds seront découverts ! » Il dit : « Qu'elles rajoutent la longueur d'un avant-bras et pas plus. » (Hadith authentique rapporté par Abû Dawûd, at-Tirmidhî, An-Nasa'i, Ahmad et d'autres)

Le Prophète (ﷺ) a dit :

« Quiconque porte un vêtement de fierté dans cette vie, Dieu le vêtira d'un vêtement d'humiliation le Jour de la Résurrection, puis Il le mettra en feu. » (Hadith authentique rapporté par Abû Dawûd, Ibn Majah)

Le Prophète (ﷺ) a dit :

« Dieu n'agrée pas la prière d'une femme pubère qui n'est pas correctement voilée. » (Rapporté par Abû Dawûd, at-Tirmidhî, ibn Majah)





L'importance

d'une bonne

hygiène

Dr Cihan BİRCAN

Chers lecteurs,

Le thème de cet article concerne un sujet dont l'importance nous semble être capitale : il s'agit de l'hygiène.

En médecine, cela a toute son importance notamment dans la prévention des infections nosocomiales. À titre d'exemple, nombreuses sont les maladies à caractère infectieux qui se transmettent par les mains. La première nous venant à l'esprit étant bien sûr la gastro-entérite aiguë. Il s'agit d'une infection virale dont la transmission est dite « oro-fécale », c'est-à-dire que les selles contaminent les mains lors du nettoyage par exemple.

Les mains souillées sont donc quelque part vectrices du virus lorsqu'elles touchent d'autres personnes. Ne pas laver ses mains, voire régulièrement dans ce contexte (que ce soit le malade ou la personne saine), favorise donc les infections. Sachez également que les mains qui constituent la partie la plus sale (et donc riche en bactéries) du corps en raison de ses multiples contacts avec les objets du quotidien.

Notre religion suggère un lavage des mains après être passé aux toilettes. Par ailleurs, par le biais des ablutions, un musulman se lave les mains « au moins » cinq fois par jour. Et si on ajoute le lavage des mains avant et après les repas comme il est recommandé dans la *Sunna*, on peut arriver à dix passages hydriques par jour.

Comprenez vous donc à travers cet exemple l'importance de la propreté pour les musulmans ? Comprenez vous que rien n'est laissé au hasard ?

Un autre exemple : lorsqu'un être humain transpire, la sueur plus ou moins abondante qui émane de son corps a une composante similaire à celle de l'urine. On peut remarquer qu'au départ la sueur n'a pas d'odeur, mais qu'au fil des minutes cela change. Ceci est dû aux nombreuses bactéries qui tapissent de la peau. La sueur change d'odeur lorsqu'elle interagit avec ces bactéries.

Avez-vous remarqué que lorsque l'on transpire immédiatement dans les moments faisant suite à une douche, nous ne sentons pas mauvais ? Ceci est dû à la soustraction de colonies de bactéries cutanées lors de la douche (ou du bain).

En somme, il est important de se laver pour le confort de soi et aussi celui des autres...

Plus important même, la propreté corporelle comme vestimentaire constitue également une des conditions de validation de nos prières.

Nous citerons un dernier hadith qui permet à lui seul de résumer l'importance qu'accorde l'Islam à la propreté. Le Noble Prophète Muhammad (ﷺ) a dit que : « La propreté fait partie de la foi ». Et donc, on ne peut imaginer une foi sans propreté... ❏





” Des ouvrages qui éclairent vos yeux et votre âme ”

Ces livres qui traitent de thèmes tels que les principes de la foi, la vie religieuse, le dynamisme moral, la vie spirituelle, les immenses personnalités, les Compagnons de notre cher Prophète (ﷺ), la vie sociale et familiale, l'éducation, constituent un guide sûr pour l'humanité.

EDITIONS ERKAM

Siège Social:

Ikitelli Organize Sanayi Bölgesi, Turgut Ozal Cad.
No:117/2A-D Başakşehir - İstanbul / Turquie
Tel:+90.212.6710700 (pbx) Fax:+90.212.6710717
www.islamiyayinlar.net

En France:

Terre de Paix – Résidence l'Île du Moulin 16, av.
Pierre Mendès-France 67300 Schiltigheim / FRANCE
Tél: + 33 3 88 79 49 08 E-mail: info@terredepaix.com



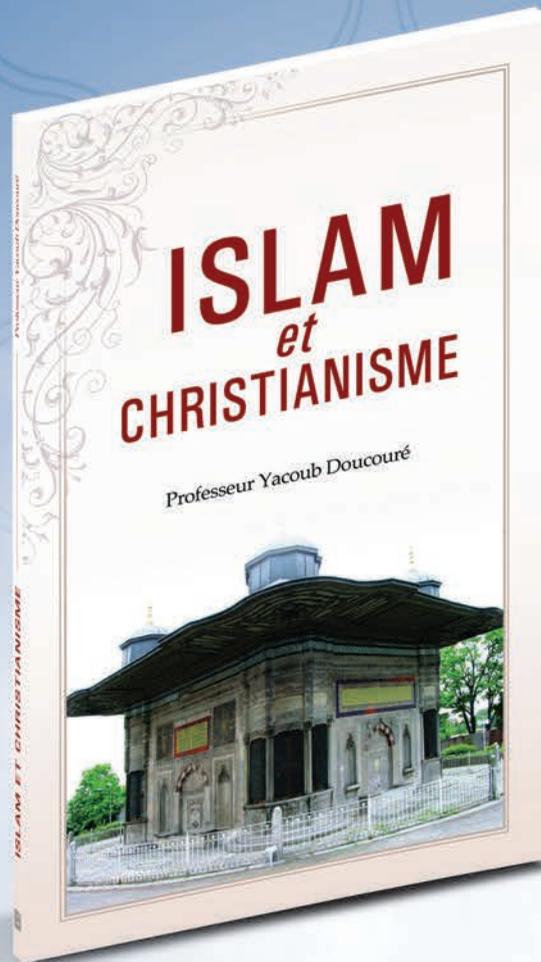
Les Larmes
Du Cœur

OSMAN NURU TOPRAK



ISLAM

L'AU-DELÀ



ISLAM et CHRISTIANISME

Ce document résume des réponses sommaires apportées aux questions du chercheur chrétien catholique Barthélémy Sama telles qu'il les a envoyées par écrit à la radio Badenya de la ville de Sikasso (Mali) afin que je lui apporte des éléments de réponse à l'intention de tous les auditeurs.

Ces réponses, je les ai écrites, d'abord pour moi-même, puis dans le souci d'édifier tous mes collègues prédicateurs ainsi que tous les musulmans et musulmanes. Mon objectif est que nous soyons toujours prêts pour les débats, en cette époque caractérisée par les divergences et les idées déviées du droit chemin.

De nos jours, la multiplication des débats intellectuels est une nécessité entre les différentes religions et civilisations afin qu'apparaisse la différence entre le mensonge et la vérité évidente, pour toute personne en quête de vérité.

Professeur Yacoub Doucouré

Siège Social::

Ikitelli Organize Sanayi Bölgesi, Turgut Ozal Cad.No:117/2A-D Başakşehir- İstanbul/Turquie
Tel:+90.2126710700(pbx) Fax:+90.212.6710717 www.islamiyayinlar.net

En France:

En France: Terre de Paix – Résidence l'Île du Moulin 16, av. Pierre Mendès-France 67300
Schiltigheim / FRANCE. Tél. + 33 3 88 79 49 08 www.terredepaix.com e-mail : info@terredepaix.com